



Évaluation du Programme de financement des objectifs de développement durable, 2025

Juillet 2025

Évaluation du Programme de financement des objectifs de développement durable, 2025

Les formats en gros caractères, braille, MP3 (audio), texte électronique, et DAISY sont disponibles sur demande en [commandant en ligne](#) ou en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un télécriteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2025

Pour des renseignements sur les droits de reproduction : droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca

PDF

N° de cat. Em20-211/2025F-PDF

ISBN 978-0-660-79191-3

Table des matières

Liste des figures	v
Liste des tableaux	vi
Liste des acronymes	vii
Sommaire.....	viii
Portée et objectifs de l'évaluation.....	ix
Principales constatations	x
Leçons retenues	xiii
Observation	xiii
1. Introduction	1
2. Aperçu du Programme de financement des ODD	2
2.1 Programme de développement durable à l'horizon 2030	2
2.2 Description du programme.....	3
2.3 Objectifs et résultats attendus du Programme de financement des ODD	3
2.4 Financement du programme.....	5
3. Approche de l'évaluation.....	8
3.1 Objectifs et portée de l'évaluation	8
3.2 Méthodes d'évaluation	8
3.2.1 Examen des documents.....	8
3.2.2 Entrevues auprès d'informateurs clés.....	9
3.3 Limites de l'évaluation	10
4. Constatations de l'évaluation.....	12
4.1 Conception et exécution du programme	12
4.2 Pertinence du programme.....	16
4.3 Processus de demande.....	18

4.4 Ciblage des ODD	19
4.5 Sensibilisation et partage des connaissances	22
4.5.1 Événements, conférences et ateliers nationaux et locaux	23
4.5.2 Transfert des connaissances par l'élaboration de matériel de formation et d'éducation	23
4.5.3 Tirer parti des plateformes Web et des médias sociaux	24
4.6 Favoriser la mise en place de partenariats et de réseaux	24
4.7 Approches innovantes	25
4.8 Objectifs et résultats liés aux groupes vulnérables et méritant l'équité	27
4.9 Répartition des groupes vulnérables et méritant l'équité	29
4.10 Les peuples autochtones en tant que partenaires clés	31
4.11 Perturbations et adaptations liées à la COVID-19	33
4.12 Mesure du rendement	34
5. Leçons retenues	36
6. Conclusion et observation	38
6.1 Observation	39
7. Annexe A : Questions d'évaluation	40
8. Annexe B : Comparaison des objectifs du gouvernement du Canada et des objectifs du Programme de financement des ODD pour faire progresser les ODD	41

Liste des figures

Figure 1: Les 17 ODD du Programme de développement durable à l'horizon 2030	2
Figure 2 : Ventilation du nombre et du pourcentage des types de bénéficiaires de financement	13
Figure 3: Nombre de projets par type d'activité autodéclarée	15
Figure 4: Nombre de projets par résultats, qui soutiennent le Programme 2030	16
Figure 5: Nombre de projets ciblant chacun des 17 ODD.....	20
Figure 6: Nombre de projets ciblant chacun des 17 ODD, à l'exclusion des projets qui ciblent tous les ODD	21

Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre de nouveaux projets ODD pour lesquels le financement commence à chaque exercice financier	6
Tableau 2 : Décaissements de fonds des projets ODD (en millions de dollars)	7
Tableau 3 : Montants des subventions et contributions du Programme (en millions de dollars) par région ciblée	14
Tableau 4: Groupes vulnérables et méritant l'équité ciblés par les projets de subventions et de contributions .	31

Liste des acronymes

EDSC : Emploi et Développement social Canada

ODD : Objectifs de développement durable

2ELGBTQI+ : Personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bissexuelles, transgenres, queers et intersexuées et personnes qui s'identifient comme membres de diverses communautés sexuelles et de genre.

Sommaire

En septembre 2015, tous les États membres des Nations Unies, dont le Canada, ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) dans le but d'élaborer un plan commun pour assurer la paix et la prospérité pour tous et pour la planète. Dans le cadre du Programme 2030, 17 [objectifs de développement durable \(ODD\)](#) ont été adoptés. Ils sont un appel mondial à agir pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux les plus urgents d'aujourd'hui. Ces 17 ODD sont les suivants :

- | | |
|--|---|
| 1. Pas de pauvreté | 10. Inégalités réduites |
| 2. Faim « zéro » | 11. Villes et communautés durables |
| 3. Bonne santé et bien-être | 12. Consommation et production responsables |
| 4. Éducation de qualité | 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques |
| 5. Égalité entre les sexes | 14. Vie aquatique |
| 6. Eau propre et assainissement | 15. Vie terrestre |
| 7. Énergie propre et d'un coût abordable | 16. Paix, justice et institutions efficaces |
| 8. Travail décent et croissance économique | 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs |
| 9. Industrie, innovation et infrastructure | |

En 2018, le gouvernement du Canada a créé l'Unité des ODD, au sein d' Emploi et Développement social Canada (EDSC), qu'il a chargée de rendre compte des progrès des ODD au Canada et d'administrer le Programme de financement des ODD qui accompagne ceux-ci (ci-après appelé le Programme). Ce Programme vient s'ajouter aux efforts actuels du gouvernement du Canada en lien avec les ODD en appuyant les priorités et les initiatives qui ne relèvent d'aucun autre programme fédéral. Il vise les objectifs suivants :

- accroître la sensibilisation du public à l'égard des 17 ODD
- faciliter la mise en place de nouveaux partenariats pour favoriser l'action
- cerner et mettre en œuvre des initiatives innovantes pour faire progresser les ODD

Depuis la création du Programme en 2018, 4 processus différents de réception des demandes ont été lancés. En mai 2025, 162 projets de subventions et de contributions avaient été financés dans le but d'appuyer les objectifs suivants du Programme :

- promouvoir la mobilisation et la sensibilisation à l'égard des ODD

- appuyer l'innovation et le partage des connaissances et combler les lacunes en matière de données et de recherche au Canada

Le budget de 2018 prévoyait 59,8 millions de dollars sur 13 ans (4,6 \$ par année) pour mettre sur pied le Programme. De l'exercice 2018 à 2019 à l'exercice 2023 à 2024, le Programme a affecté environ 22 millions de dollars pour soutenir 131 projets (118 subventions et 13 contributions) sélectionnés au cours des 3 premiers processus de réception des demandes¹.

Portée et objectifs de l'évaluation

L'évaluation porte sur les 131 projets financés qui ont été sélectionnés dans le cadre des 3 premiers processus de réception des demandes et dont le financement et les activités étaient achevés à la date de l'évaluation. La période d'examen va du début du Programme (l'exercice 2018 à 2019) à l'exercice 2023 à 2024.

Les objectifs de l'évaluation sont les suivants :

- établir la pertinence du rôle que joue le Programme dans l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard du Programme 2030
- déterminer la mesure dans laquelle le Programme a appuyé ses objectifs à court terme
- contextualiser l'effet des subventions et des contributions visant à soutenir le Programme 2030, notamment auprès des groupes méritant l'équité et des populations vulnérables, et en ce qui concerne l'intégration des peuples autochtones à titre de partenaires clés dans sa mise en œuvre
- donner un aperçu de l'utilité des efforts de collecte de données du Programme

Conçue suivant un format rapide, l'évaluation repose sur 2 sources de données, soit un examen documentaire et une série d'entrevues semi-structurées menées auprès d'informateurs clés. Les 131 projets (118 projets de subventions et 13 projets de contributions) financés au cours de la période de référence ont tous été examinés². Dans le cas des 118 subventions, l'évaluation a permis de passer en revue les descriptions des

¹ Dans le cadre du plus récent processus de réception des demandes (le quatrième processus de réception des demandes), lancé en novembre 2023, le Programme a ajouté 31 nouveaux projets, ce qui représente un total de 162 projets et un financement total d'environ 32 millions de dollars depuis l'exercice 2018 à 2019. Les 31 nouveaux projets amorcés au cours de l'exercice 2024 à 2025 ne sont pas visés par la présente évaluation, car ils sont encore en cours et les résultats ne sont pas encore connus.

² Depuis 2020 et en dehors des 4 appels de propositions, le Programme a affecté 900 000 \$ par année à 3 organisations autochtones nationales fondées sur des distinctions dans le cadre d'ententes de protocole de mobilisation. Ces ententes se distinguent des ententes conclues sous le régime du Programme. Les 3 ententes de protocole de mobilisation conclues avec les organisations autochtones nationales dépassent également la portée de l'évaluation.

projets de subventions, mais seulement 113 rapports finaux des projets de subventions étaient prêts à la date de l'évaluation.

Principales constatations

L'évaluation a révélé que le Programme joue un rôle proportionnel à sa petite taille dans le soutien à une approche pangouvernementale et pansociétale de la mise en œuvre des ODD. La grande souplesse du Programme permet aux organisations de mener des initiatives à volets multiples, d'atteindre réellement de nouveaux publics et de mobiliser les intervenants de divers secteurs et sur diverses plateformes. Les projets financés ont contribué à divers niveaux à accroître la sensibilisation, à favoriser des partenariats et à élaborer des approches innovantes pour faire progresser les ODD.

PROCESSUS DE DEMANDE

De manière générale, les bénéficiaires de subventions du Programme ont dit du processus de demande qu'il était simple. En revanche, la plupart d'entre eux ont fait part de leurs réserves au sujet du délai écoulé entre la présentation d'une demande et la prise d'une décision en matière de financement, ainsi que des communications limitées pendant l'attente d'une telle décision, qui ont rendu difficile la planification et l'embauche du personnel nécessaire avant l'approbation du financement du projet.

Les expériences des bénéficiaires de contributions du Programme correspondent de manière générale à ce qu'énonce le rapport de Recherche sur l'expérience client des subventions et contributions (année 3) d'EDSC (exercice 2022 à 2023). Dans l'ensemble, la plupart des bénéficiaires de contributions du Programme (76 %) étaient satisfaits de leur expérience dans le cadre de la demande, ce qui représente un résultat supérieur aux constatations du rapport de l'année 3 d'EDSC (68 %)³. Les bénéficiaires de contributions du Programme se sont généralement déclarés satisfaits du soutien et de la réactivité des fonctionnaires d'EDSC.

CIBLER DES ODD

Selon l'appel de propositions pour des contributions lancé au cours de l'exercice 2019 à 2020, le financement a accordé la priorité aux projets qui « précisaient comment les projets faisaient progresser le Programme 2030 dans son ensemble, ou plusieurs ODD ». La plupart des projets financés se sont révélés d'une vaste portée (par exemple, 61 % des projets de subventions et 62 % des projets de contributions visaient les 17 ODD) plutôt que de cibler des domaines précis. Dans l'ensemble, l'ODD le plus souvent ciblé par les projets a été l'ODD 13

³ À titre de comparaison, ce taux s'élevait à 77 % pour l'année 2 et à 70 % pour l'année 1. Source : [Recherche sur l'expérience client des subventions et contributions \(an 3\) : Em20-148/2024-fra.pdf - Publications du gouvernement du Canada – Canada.ca](#)

(Action climatique), qui a fait partie de 79 % (103 sur 131) de tous les projets financés, tandis que l'ODD le moins ciblé a été l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure) inclus dans 64 % (84 sur 131) des projets.

SENSIBILISATION ET PARTAGE DES CONNAISSANCES

La plupart des projets de subventions, soit 84 % d'entre eux (95 sur 113), et tous les 13 projets de contributions, ont identifié la « sensibilisation » comme une activité clé appuyée par le financement du Programme, mais peu ont fait le suivi de l'évolution du niveau de la sensibilisation. Parmi ces activités visant à accroître la sensibilisation, mentionnons notamment des événements nationaux et locaux; des conférences et ateliers; l'élaboration de matériel de formation et d'éducation; et l'utilisation de plateformes Web et de médias sociaux.

FAVORISER LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS ET DE RÉSEAUX

La plupart des projets de subventions, soit 79 % d'entre eux (89 sur 113), et les 13 projets de contributions ont permis d'établir de nouveaux partenariats, souvent avec des organismes communautaires, des municipalités ou des intervenants sectoriels. On a toutefois constaté que la plupart des partenariats se sont conclus à la fin de la période de financement, ce qui a limité la collaboration à long terme.

APPROCHES INNOVANTES

Dans près de la moitié de tous les projets de subventions, soit 46 % (52 sur 113) d'entre eux, et presque tous les projets de contributions, soit 92 % (12 sur 13) d'entre eux, on a dit avoir exploré et fait la promotion d'approches innovantes pour répondre aux enjeux associés au développement durable.

La plupart des projets de subventions visaient à cerner ou à schématiser les approches existantes plutôt qu'à mettre à l'essai de nouvelles solutions en matière de durabilité. Les informateurs clés ont souligné que la nature à court terme des subventions (jusqu'à un an pendant la période de référence) et les contraintes financières ont limité le nombre d'approches innovantes qui ont pu être élaborées et mises à l'essai.

INCLUSION DES GROUPES MÉRITANT L'ÉQUITÉ ET DES POPULATIONS VULNÉRABLES

Environ 56 % (70 sur 126) de tous les projets de subventions et de contributions ont ciblé des groupes vulnérables et méritant l'équité. Dans ces projets, les objectifs énoncés correspondaient généralement bien avec les résultats décrits.

La participation des groupes vulnérables et méritant l'équité en tant que parties prenantes clés dans les projets financés a souvent été directement influencée par les ODD ciblés par chaque projet. Certains ODD, comme l'ODD 1 (Pas de pauvreté), l'ODD 2 (Faim « zéro »), l'ODD 5 (Égalité entre les sexes) et l'ODD 10 (Inégalités

réduites), sont intrinsèquement plus alignés sur les besoins et les réalités des populations vulnérables et méritant l'équité. Par conséquent, les projets axés sur ces ODD ont eu tendance à accorder la priorité à la mobilisation des groupes vulnérables et méritant l'équité, veillant ainsi à ce que leurs voix, leurs expériences et leurs besoins soient pris en compte dans les efforts visant à faire progresser le Programme 2030.

LES PEUPLES AUTOCHTONES EN TANT QUE PARTENAIRES CLÉS

Plus du tiers des projets des subventions, soit 35 % (40 sur 113) d'entre eux, ont identifié les peuples autochtones comme collaborateurs, soit sur le plan de la planification, soit sur le plan du partage des connaissances. De plus, près de 30 % (33 sur 113) des rapports finaux des projets de subventions ont décrit l'inclusion des priorités et des valeurs culturelles autochtones dans les projets, comme la préservation et la revitalisation des langues autochtones et le respect, la réciprocité et le soutien communautaire. Toutefois, l'examen des rapports finaux des projets de subventions n'a pas toujours révélé clairement l'ampleur de la participation autochtone.

Pour la plupart des projets de contributions, soit plus de 80 % (11 sur 13) d'entre eux, ont identifié l'intégration des peuples et des organisations autochtones dans la mise en œuvre des activités, l'implication des groupes autochtones à titre de bénéficiaires et/ou la consultation des groupes autochtones afin de refléter les connaissances locales.

PERTURBATIONS ET ADAPTATIONS LIÉES À LA COVID-19

Les bénéficiaires de financement ont affirmé avoir été en mesure de composer avec les difficultés posées par la pandémie de COVID-19 et de modifier leurs projets au besoin. Ainsi, les projets qui avaient été initialement planifiés comme des événements en personne ont souvent été déplacés vers une plateforme en ligne.

MESURE DU RENDEMENT

Au moment de l'évaluation, l'ébauche de modèle logique du Programme dans le profil d'information sur le rendement du Programme (de 2018) était axée sur 2 résultats, qui étaient tous deux de nature ultime, et concernaient les engagements pour le Programme 2030. Le profil d'information sur le rendement gagnerait à mieux harmoniser les résultats attendus du Programme avec ses activités financées plutôt qu'avec les résultats escomptés du Programme 2030.

Du point de vue de la mesure du rendement, il y a des défis inhérents associés à l'information sur le rendement des programmes dont l'objectif est d'appuyer un large éventail d'activités visant à influencer sur un cadre comme les ODD. En partie, l'influence du Programme est proportionnelle à sa petite taille et à ses

objectifs énoncés, qui visent à mettre en place un environnement habilitant plutôt que faire progresser directement les 17 ODD.

Leçons retenues

Le rapport fait état de 3 leçons qui ont été retenues :

1. La sélection stratégique des projets financés en fonction des 17 ODD est essentielle à la capacité du Programme d'atteindre ses objectifs et de changer les choses. Dans le cadre du mandat du Programme, la sélection de projets complémentaires qui ciblent certains ODD constitue une approche prometteuse pour soutenir la portée du Programme et réduire le dédoublement des efforts.
2. L'adaptation des messages sur les ODD pour les rendre plus accessibles et mobilisateurs contribue à accroître l'acceptation au sein de la collectivité. Lorsque les bénéficiaires de financement adaptent le langage sur les ODD pour mieux rendre compte des expériences vécues, des cultures et des réalités quotidiennes des groupes et des collectivités que les projets tentent d'atteindre, la compréhension et la mobilisation des collectivités sont accrues.
3. L'établissement de relations de confiance et de relations solides exige du temps et des ressources dédiées aux projets. Lorsque les bénéficiaires de financement entament des échanges avec les communautés autochtones tôt et souvent pendant l'élaboration du projet, cela ouvre la voie à une participation communautaire plus poussée, à des possibilités de leadership et à une intégration plus significative des connaissances et des enseignements aux projets ODD.

Observation

L'évaluation a permis d'émettre l'observation suivante, qui pourrait être utile au Programme et aux bénéficiaires de financement à l'avenir :

**FAVORISER LE PARTAGE DES CONNAISSANCES ET LA COLLABORATION ENTRE LES BÉNÉFICIAIRES DU FINANCEMENT
AFIN DE PARTAGER LES PRATIQUES EXEMPLAIRES ET LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'EXPÉRIENCE**

Le Programme a favorisé la création de partenariats dans le cadre de projets individuels, rendant ainsi possible le renforcement des liens entre les bénéficiaires de financement qui travaillent sur des thèmes connexes.

Toutefois, les bénéficiaires de financement ont identifié des occasions limitées de collaborer et d'échanger des points de vue sur les activités de chacun. L'Unité des ODD d'EDSC a la possibilité de jouer un rôle de leadership dans l'organisation des activités d'échange de renseignements entre les bénéficiaires de financement afin de mieux documenter les pratiques exemplaires et les enseignements tirés de l'expérience.

1. Introduction

Le présent rapport est la première évaluation du Programme de financement des ODD. L'évaluation répond à une priorité ministérielle en informant sur les résultats à court terme du Programme⁴ et les leçons retenues à ce jour.

Il s'agit d'une « évaluation rapide⁵ » fondée sur 2 sources de données qualitatives qui donnent un aperçu contextuel des premiers résultats du Programme :

- des entrevues avec des informateurs clés, c'est-à-dire des fonctionnaires d'EDSC, des partenaires fédéraux d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada et des bénéficiaires de subventions et de contributions
- un examen documentaire des 131 projets (118 subventions et 13 contributions) dont le financement et les activités ont été achevés avant la fin de l'exercice 2023 à 2024⁶

L'évaluation porte sur la période allant du début du Programme de financement des ODD pendant l'exercice 2018 à 2019 jusqu'à la fin de l'exercice 2023 à 2024.

⁴ Aux fins du présent rapport, les résultats à court terme désignent les résultats immédiats et intermédiaires.

⁵ L'évaluation rapide est la voie privilégiée lorsque le temps à consacrer au travail sur le terrain et à l'analyse est limité, mais que des informations et des renseignements clés sur les programmes sont requis. L'une des caractéristiques clés d'une évaluation rapide tient dans la précision de sa portée, qui cible un ensemble restreint de questions ou d'aspects d'un programme.

⁶ En ce qui concerne les 118 subventions, l'examen effectué dans le cadre de l'évaluation a porté sur toutes les descriptions des projets de subventions. Toutefois, seulement 113 rapports finaux de projets de subventions étaient disponibles à la date de l'évaluation.

2. Aperçu du Programme de financement des ODD

2.1 Programme de développement durable à l'horizon 2030

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été adopté par tous les États membres des Nations Unies (y compris le Canada) en 2015. Il vise à relever les défis cruciaux auxquels l'humanité et la planète sont confrontées en favorisant la paix, la prospérité et la durabilité. Le Programme 2030 s'articule autour de [17 ODD](#), tels qu'ils sont présentés à la figure 1 (ci-dessous).

Figure 1: Les 17 ODD du Programme de développement durable à l'horizon 2030⁷



Le gouvernement du Canada s'est engagé à appuyer une perspective de l'ensemble des ordres de gouvernement et de la société aux fins de la mise en œuvre du Programme 2030 par le Canada en travaillant en partenariat avec des organismes très diversifiés (par exemple, organismes à but non lucratif,

⁷ Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter : [Le Canada et les objectifs de développement durable – Canada.ca](https://www.canada.ca/fr/le-canada-et-les-objectifs-de-developpement-durable)

gouvernements provinciaux ou territoriaux, municipalités, milieu universitaire, organismes à but lucratif) afin d'accélérer les progrès vers l'atteinte des ODD.

La stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030, intitulée « Aller de l'avant ensemble », a été publiée en 2021. Cette stratégie a été élaborée pour créer et favoriser un environnement propice à la participation de l'ensemble de la société afin de faire progresser les 17 ODD.

2.2 Description du programme

En 2018, le gouvernement du Canada a créé l'Unité des ODD (au sein d'EDSC), chargée de rendre compte des progrès des ODD au Canada et d'administrer le Programme de financement des ODD qui accompagne ceux-ci (ci-après appelé le Programme)⁸. Les 17 ODD pris en compte par divers programmes d'EDSC et d'autres ministères et organismes fédéraux, ainsi que d'autres ordres de gouvernement au Canada. Le Programme a pour objectif de créer un environnement habilitant pour accroître la sensibilisation du public aux ODD, permettre la mise en place de nouveaux partenariats pour faire progresser l'action, et cerner et mettre en œuvre des initiatives innovantes afin de faire progresser les ODD⁹.

Le Programme vient s'ajouter aux efforts actuels du gouvernement du Canada en appuyant les priorités et les initiatives liées au Programme 2030 qui ne relèvent d'aucun autre programme fédéral¹⁰.

2.3 Objectifs et résultats attendus du Programme de financement des ODD

L'objectif du Programme est de financer des projets de développement durable qui :

- soutiennent l'élaboration et l'utilisation d'approches efficaces pour favoriser le développement durable et répondre aux enjeux et défis sociaux, économiques et environnementaux¹¹

⁸ EDSC rend compte des progrès des ODD, en étroite collaboration avec d'autres ministères fédéraux principaux (y compris Affaires mondiales Canada, Environnement et Changement climatique Canada, Services aux Autochtones Canada, Femmes et Égalité des genres Canada et Innovation, Sciences et Développement économique Canada) et jouit de l'appui de Statistique Canada et du Bureau du Conseil privé. Le Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 (publié en 2021) précise qui sont les responsables et coresponsables verticaux pour chaque ODD. Chaque ministère ou organisme fédéral met l'accent sur les ODD qui correspondent le plus à leurs mandats respectifs.

⁹ [À propos du Programme de financement des objectifs de développement durable – Canada.ca](#)

¹⁰ [InfoBase du gouvernement du Canada – Programme de financement des objectifs de développement durable](#)

¹¹ L'appel de propositions de 2023 – Volet des subventions définit dans le glossaire les termes clés suivants : enjeux et défis sociaux, économiques et environnementaux. Veuillez consulter : [Programme des objectifs de développement durable – Volet des subventions – Ce que ce programme offre - Canada.ca](#)

- élaborent, échangent et appliquent des connaissances, des outils et des ressources qui répondent aux besoins des personnes, des familles et des collectivités en matière de développement durable
- facilitent les partenariats et les réseaux pour favoriser le développement durable et répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux existants et émergents
- reconnaissent et appuient la capacité des organisations à cerner les priorités en matière de développement durable et à y donner suite
- reconnaissent et encouragent les initiatives de mobilisation à l'échelle internationale, nationale, infranationale ou locale qui mobilisent les actifs et développent les capacités et les ressources nécessaires à l'action
- encouragent le savoir traditionnel autochtone en matière de développement durable

Selon les Modalités générales du Programme, les résultats attendus à court terme¹² sont les suivants :

1. **SENSIBILISATION ACCRUE DU PUBLIC AUX ODD** : grâce au financement d'activités de mobilisation, la sensibilisation des Canadiennes et Canadiens au Programme 2030 sera accrue
2. **NOUVEAUX PARTENARIATS ET RÉSEAUX** : l'établissement de partenariats et de réseaux entre les organisations permettra de mieux comprendre les enjeux, les défis et les possibilités, et de trouver des solutions pour faire progresser les ODD au Canada et à l'étranger
3. **CONNAISSANCE ACCRUE ET PLUS LARGEMENT ACCESSIBLE DES NOUVEAUX ENJEUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN LIEN AVEC L'OBJECTIF DE NE LAISSER PERSONNE POUR COMPTE** : les partenariats contribueront à cerner les lacunes dans les efforts déployés par le Canada pour atteindre les ODD et à mieux comprendre les besoins sociaux, économiques et environnementaux des populations sous-représentées qui risquent d'être laissées pour compte
4. **APPROCHES INNOVANTES** : le Programme aidera les organismes à mettre en œuvre des initiatives innovantes dont l'objectif est de faire progresser plusieurs ODD
5. **CONTRIBUER À LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES** : les activités de mobilisation contribuent à l'engagement du gouvernement du Canada de renouveler sa relation avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis en faisant des peuples autochtones des partenaires clés dans la réalisation du Programme 2030

¹² Aux fins du présent rapport, on appelle les résultats immédiats et intermédiaires des « résultats à court terme ».

2.4 Financement du programme

Le budget de 2018 prévoyait 59,8 millions de dollars sur 13 ans (4,6 millions de dollars par année) pour l'établissement du Programme de financement des ODD. Le financement annuel de 4,6 millions de dollars provient de 6 ministères fédéraux principaux :

- Services aux Autochtones Canada : 2 051 687 \$
- Affaires mondiales Canada : 1 120 605 \$
- EDSC : 647 878 \$
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada : 614 307 \$
- Environnement et Changement climatique Canada : 159 500 \$
- Femmes et Égalité des genres Canada : 6 023 \$

Le tableau 1 ci-dessous offre des détails sur le nombre de projets pour lesquels le financement commence à chaque exercice financier. La durée moyenne des projets financés est d'un an pour les subventions et de 3 ans et demi pour les contributions. À l'origine, les 2 premiers processus de réception des demandes (demandes sollicitées et demandes continues) ont porté exclusivement sur les subventions, car il s'agit habituellement de projets de moindre envergure dont l'approbation est plus rapide, qui sont de durée plus courte et qui sont assortis de moins d'exigences en matière de production de rapports. Une fois la Stratégie nationale élaborée, les projets de contributions, qui sont habituellement pluriannuels et qui comportent des exigences supplémentaires en matière de production de rapports, ont été inclus dans un troisième appel de propositions distinct aux fins d'appuyer et de mettre en œuvre des aspects clés de la Stratégie nationale. À compter de l'exercice 2021 à 2022, l'enveloppe de financement annuelle a été presque exclusivement utilisée pour les projets de contributions.

Tableau 1 : Nombre de nouveaux projets ODD pour lesquels le financement commence à chaque exercice financier¹³

Type de projet ODD	2018 à 2019	2019 à 2020	2020 à 2021	2021 à 2022	2022 à 2023	2023 à 2024	Nombre total de projets
Nombre de nouveaux projets de subventions	19	50	46	2	1	0	118
Nombre de nouveaux projets de contributions	0	0	5	8	0	0	13
Nombre total de projets	19	50	51	10	1	0	131

Source : Données administratives du Programme de financement des ODD (de l'exercice 2018 à 2019 à l'exercice 2023 à 2024). Il convient de noter que le tableau ne comprend pas les 31 projets qui ont été approuvés dans le cadre du quatrième appel de propositions (novembre 2023), car ils sont en dehors de la période de référence pour l'évaluation¹⁴.

¹³Certains projets ont été financés sur plusieurs années.

¹⁴ [Liste des projets financés par le Programme de financement des objectifs de développement durable – Canada.ca](#)

Le tableau 2 présente le montant du financement alloué par exercice. Il démontre l'importance initiale accordée aux subventions et la transition vers des projets de contributions pluriannuels.

Tableau 2 : Décaissements de fonds des projets ODD (en millions de dollars)

Volet du programme	2018 à 2019	2019 à 2020	2020 à 2021	2021 à 2022	2022 à 2023	2023 à 2024	Financement total
Projets de subventions	1,50	4,58	4,46	0,28	0,10	0,10	10,87
Projets de contributions	0	0	0,14	3,42	3,60	3,71	11,02
Financement total	1,50	4,58	4,60	3,70	3,70	3,81	21,89

Source : Données administratives du Programme de financement des ODD (de l'exercice 2018 à 2019 à l'exercice 2023 à 2024).

3. Approche de l'évaluation

3.1 Objectifs et portée de l'évaluation

La présente évaluation couvre la période allant de l'exercice 2018 à 2019 à l'exercice 2023 à 2024.

L'évaluation porte sur la pertinence du Programme et examine la mesure dans laquelle celui-ci a atteint les résultats escomptés à court terme à ce jour. De plus, l'évaluation vise à cerner les leçons tirées des initiatives financées par le Programme de financement et les renseignements dont on pourrait tirer parti. Les questions d'évaluation figurent à l'annexe A.

4 processus de réception des demandes différents ont été lancés depuis la création du Programme en 2018. L'évaluation porte sur les 131 projets de subventions et de contributions financés qui ont été sélectionnés dans le cadre des 3 premiers processus de réception des demandes et dont le financement et les activités étaient achevés à la date de l'évaluation^{15,16}.

3.2 Méthodes d'évaluation

L'évaluation a revêtu un format rapide et s'est concentrée sur un ensemble restreint de questions et d'aspects du Programme. Elle repose sur 2 sources de données, un examen documentaire et une série d'entrevues semi-structurées menées auprès d'informateurs clés pour répondre aux questions de l'évaluation.

3.2.1 Examen des documents

Dans le cadre de l'examen des documents, 131 descriptions de projets ont été examinées (118 projets de subventions et 13 projets de contributions), mais seulement 126 des 131 rapports finaux des projets (113 projets de subventions et 13 projets de contributions) étaient prêts à la date de l'évaluation¹⁷.

¹⁵ Dans le cadre du plus récent processus de réception des demandes (le quatrième processus de réception des demandes), lancé en novembre 2023, le Programme a ajouté 31 nouveaux projets, ce qui représente un total de 162 projets et un financement total d'environ 32 millions de dollars depuis l'exercice 2018 à 2019. Les 31 nouveaux projets amorcés au cours de l'exercice 2024 à 2025 ne sont pas visés par la présente évaluation, car ils sont encore en cours et les résultats ne sont pas encore connus.

¹⁶ Depuis 2020 et en dehors des 4 appels de propositions, le Programme a affecté 900 000 \$ par année à 3 organisations autochtones nationales fondées sur des distinctions dans le cadre d'ententes de protocole de mobilisation. Ces ententes se distinguent des ententes conclues sous le régime du Programme de financement des ODD. Les 3 ententes de protocole de mobilisation conclues avec les organisations autochtones nationales excèdent également la portée de l'évaluation.

¹⁷ 5 rapports finaux des projets de subventions n'ont pas été fournis à EDSC. Les bénéficiaires n'ont pas soumis ces rapports en raison notamment du fait que les organismes ont cessé leurs activités pendant la période de financement et

Ces rapports finaux des projets, en plus des rapports sur l'achèvement des projets et d'autres rapports publiés par l'Unité des ODD, dressent un tableau complet de la pertinence du Programme et des leçons retenues et fournissent des renseignements sur les résultats escomptés du Programme.

3.2.2 Entrevues auprès d'informateurs clés

Les entrevues auprès d'informateurs clés, c.-à-d. des responsables du Programme chez EDSC, des partenaires d'autres ministères et organismes fédéraux et des organismes bénéficiaires de subventions et de contributions, ont permis de mieux comprendre la conception et l'exécution du Programme, la gouvernance, les résultats, les pratiques innovantes et les partenariats. Les entrevues ont également permis de recueillir le point de vue des personnes interrogées sur les défis, les possibilités et les leçons retenues. Au total, 29 entrevues ont été réalisées avec des personnes des groupes suivants :

- 3 responsables du Programme de financement d'EDSC
- 3 ministères et organismes partenaires du gouvernement fédéral
- 23 bénéficiaires de financement : subventions (12) et contributions (11)

de problèmes de capacité. EDSC dispose d'un processus de recours hiérarchique pour s'assurer que tous les efforts sont déployés pour obtenir les rapports finaux.

Mesure de l'importance dans les rapports sur les documents et les entrevues avec les informateurs clés

L'échelle ci-dessous a servi à préciser l'importance des constatations découlant des entrevues. Ces pourcentages correspondent à la pondération relative des réponses des informateurs clés ayant des points de vue similaires.

- « Tous ou presque tous » – les constatations rendent compte des points de vue et des opinions d'au moins 90 % des informateurs clés du groupe
- « La plupart » – les constatations rendent compte des points de vue et des opinions d'au moins 75 %, mais moins de 90 % des informateurs clés du groupe
- « La majorité » – les constatations rendent compte des points de vue et des opinions d'au moins 51 %, mais de moins de 75 % des informateurs clés du groupe
- « Certains » – les constatations rendent compte des points de vue et des opinions d'au moins 25 %, mais de moins de 50 % des informateurs clés du groupe
- « Quelques-uns » – les constatations rendent compte des points de vue et des opinions d'au moins 2 informateurs clés du groupe, mais de moins de 25 %

3.3 Limites de l'évaluation

L'évaluation du Programme est sujette à plusieurs limites, qui peuvent se résumer de façon générale comme suit :

- L'évaluation des programmes conçus pour apporter des changements dans un écosystème ou pour soutenir indirectement les collectivités ou les organisations pose des défis. Cela limite par conséquent la mesure dans laquelle le Programme peut atteindre ses résultats finaux définis dans le modèle logique¹⁸.

¹⁸ À la date de l'évaluation, le modèle logique du Programme était encore considéré comme étant une ébauche de document, et seuls les résultats finaux associés au respect des engagements à l'égard du Programme 2030 ont été relevés.

- Un quatrième appel de propositions a été lancé en novembre 2023; il était assorti de paramètres différents de ceux des 3 premiers processus de réception des demandes. Les projets financés dans le cadre de ce quatrième appel de propositions dépassent la portée de la présente évaluation, car ils n'étaient pas achevés à la date de l'évaluation.
- Possibilité limitée de généraliser à partir des constatations découlant des entrevues : les organismes ont été sélectionnés pour rendre compte d'un éventail de résultats attendus des programmes, des régions géographiques et des cycles de financement. En fin de compte, toutefois, les organismes qui étaient disposés et aptes à participer et les projets dont ils ont discuté diffèrent considérablement de l'ensemble complet des projets financés (c.-à-d. les 131 projets financés). Par exemple, 50 % des bénéficiaires de subventions interrogés ont eu plusieurs projets financés dans le cadre du Programme de financement des ODD (c.-à-d. ils ont reçu plus d'une subvention). En comparaison, dans l'ensemble, parmi tous les organismes qui ont reçu des subventions du Programme, seulement 13 % ont eu de multiples projets financés par le Programme. Ces différences ont peut-être façonné leurs expériences, les résultats de leurs projets et les points de vue qu'ils ont formulés lors des entrevues.

4. Constatations de l'évaluation

4.1 Conception et exécution du programme

Le Programme a été lancé au cours de l'exercice 2018 à 2019. Un premier processus de réception des demandes a permis à 19 organismes de recevoir des subventions d'un maximum de 100 000 \$ pour entreprendre des activités qui portaient sur un ou plusieurs des éléments suivants :

- sensibiliser le public au Programme 2030 au Canada
- établir des partenariats et des réseaux
- convoquer des intervenants pour qu'ils contribuent à l'élaboration de la Stratégie nationale

En février 2019, une approche de financement pour l'exercice 2019 à 2020 a été approuvée; elle prévoyait 2 processus supplémentaires de réception des demandes :

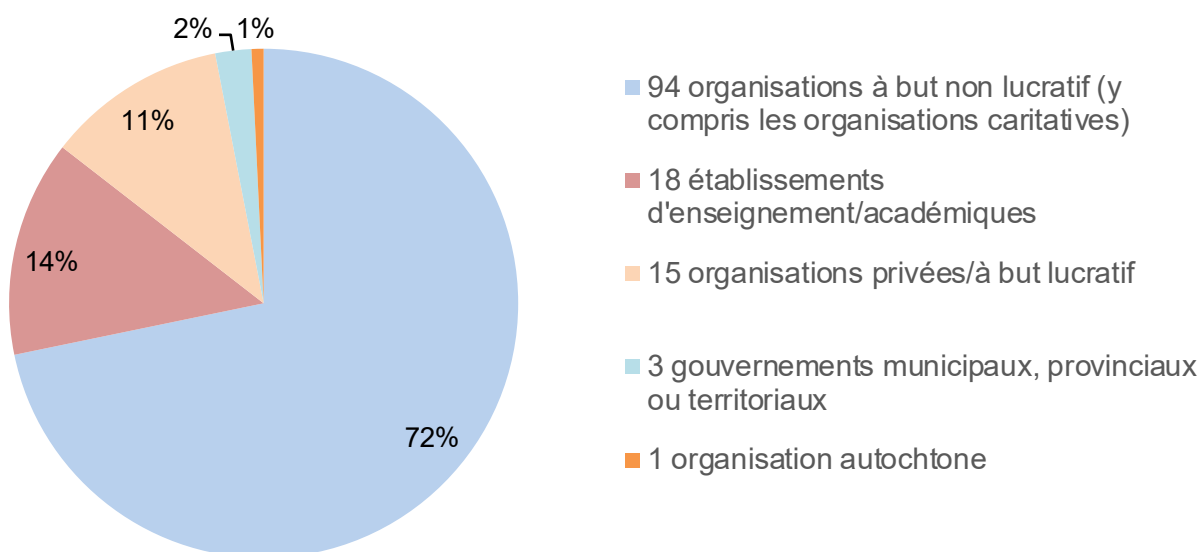
- Première partie : processus d'admission des demandes continu exclusivement pour les subventions d'un maximum de 100 000 \$ par projet, d'une durée maximale d'un an (lancé au printemps 2019)¹⁹
- Deuxième partie : appel de propositions ouvert pour le financement par contributions d'un maximum de 300 000 \$ par année, pour une durée maximale de 3 ans (lancé à la fin de l'exercice 2019 à 2020)

Si le processus de réception continue pour les subventions (première partie) a mis l'accent sur la mobilisation et la sensibilisation aux ODD, les objectifs de l'appel de propositions ouvert (deuxième partie) pour les contributions étaient quant à eux axés sur l'innovation, le partage des connaissances et la correction des lacunes en matière de données et de recherche au Canada.

De l'exercice 2018 à 2019 à l'exercice 2023 à 2024, un total de 131 projets ont été financés (118 projets de subventions et 13 projets de contributions) dans le cadre de ces 3 appels d'offres.

La figure 2 (ci-dessous) illustre les types de bénéficiaires de financement associés aux projets de subventions et de contributions. Les bénéficiaires de financement comprenaient divers partenaires des secteurs public, à but non lucratif et privé. La grande majorité (72 %) des bénéficiaires de financement étaient des organismes à but non lucratif.

¹⁹ Le nouvel appel de propositions – volet des subventions a porté le financement à un maximum de 200 000 \$ (maximum de 100 000 \$ par exercice) pour des projets d'une durée de 24 mois. Ces modifications sont exclues de la portée de la présente évaluation, car elles sont en dehors de la période de référence examinée.

Figure 2 : Ventilation du nombre et du pourcentage des types de bénéficiaires de financement

Source : Données administratives du Programme de financement des ODD.

La nature et la fréquence des rapports d'étape et financiers sont précisées dans chaque entente de financement. Les bénéficiaires de contributions doivent présenter des rapports d'étape dans lesquels ils décrivent les activités réalisées et démontrent les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats. Tous les bénéficiaires de contributions et de subventions doivent présenter des rapports finaux contenant des renseignements sur les résultats obtenus.

Bien qu'une seule organisation autochtone ait été financée dans le cadre des 131 projets inclus dans la présente évaluation, depuis 2020, le Programme a alloué 900 000 \$ par année à 3 organisations autochtones nationales fondées sur des distinctions. Il s'agit de l'Assemblée des Premières Nations, de l'Inuit Tapiriit Kanatami et du Ralliement national des Métis. Grâce à cette affectation de fonds en faveur des 3 organisations autochtones nationales, les points de vue et le savoir traditionnel autochtones sont pris en compte dans les travaux du Canada visant à faire progresser les ODD. Le financement des organisations autochtones nationales est exclu de la portée de la présente évaluation, car il est administré et transféré dans le cadre de protocoles d'entente sur la mobilisation des Autochtones, dont les Modalités générales sont différentes de celles des subventions et des contributions dans le cadre du Programme de financement des ODD.

Le tableau 3 (ci-dessous) montre la portée prévue des projets de subventions et de contributions financés selon la province ou le territoire. Par exemple, 72 projets de subventions devaient avoir une envergure nationale²⁰.

Tableau 3 : Montants des subventions et contributions du Programme (en millions de dollars) par région ciblée²¹

PROVINCE/TERRITOIRES	NATIONAL	RÉGIONS MULTIPLES ²²	COLOMBIE-BRITANNIQUE	ALBERTA	SASKATCHEWAN	MANITOBA	ONTARIO	QUÉBEC	NOUVEAU-BRUNSWICK	NOUVELLE-ÉCOSSE	YUKON	TERRITOIRES DU NORD-OUEST	TOTAL
Projets de subventions	6,8	0,3	0,4	0,7	0,1	0,2	1,2	0,9	0,1	0,1	0,2	0,1	11,0
Projets de contributions	5,8	1,7	0	0	0	0	3,4	0	0	0	0	0	10,9
Total	12,6	2,0	0,4	0,7	0,1	0,2	4,6	0,9	0,1	0,1	0,2	0,1	21,9

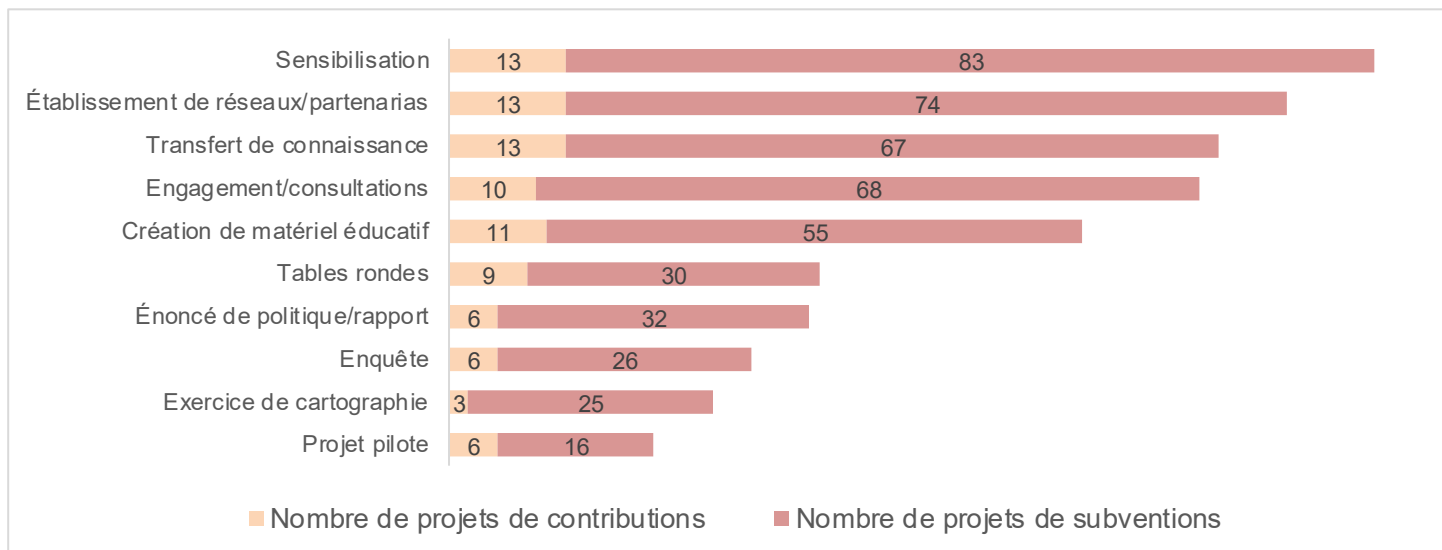
Source : Données administratives du Programme de financement des ODD (de l'exercice 2018 à 2019 à l'exercice 2023 à 2024).

La figure 3 (ci-dessous) présente les types d'activités que les responsables des projets de subventions et de contributions ont déclaré mener (à noter que pour certains projets plusieurs activités peuvent être déclarées). Par exemple, la sensibilisation a été l'activité qui a été la plus souvent déclarée. En effet, elle a été désignée par 83 projets de subventions et les 13 projets de contribution, et est suivie de l'activité consistant à établir des réseaux et des partenariats.

²⁰ Dans l'appel de propositions de 2023, l'« envergure nationale » est définie comme suit : l'organisation doit démontrer que ses avantages seront effectivement étendus à l'ensemble du pays, au-delà d'une province, d'un territoire ou d'une région. [Programme de financement des objectifs de développement durable – Contributions – Ce qu'offre ce volet du programme – Canada.ca](#)

²¹ Terre-Neuve-et-Labrador, le Nunavut et l'Île-du-Prince-Édouard n'ont aucun projet visant exclusivement leur administration.

²² Les régions appartenant à la catégorie des « régions multiples » (plus de 4 projets) sont la Colombie-Britannique (2 projets), l'Alberta (3 projets), la Saskatchewan (2 projets), le Manitoba (1 projet), l'Ontario (1 projet), le Québec (2 projets), la Nouvelle-Écosse (3 projets), le Nouveau-Brunswick (3 projets), l'Île-du-Prince-Édouard (2 projets) et Terre-Neuve-et-Labrador (3 projets).

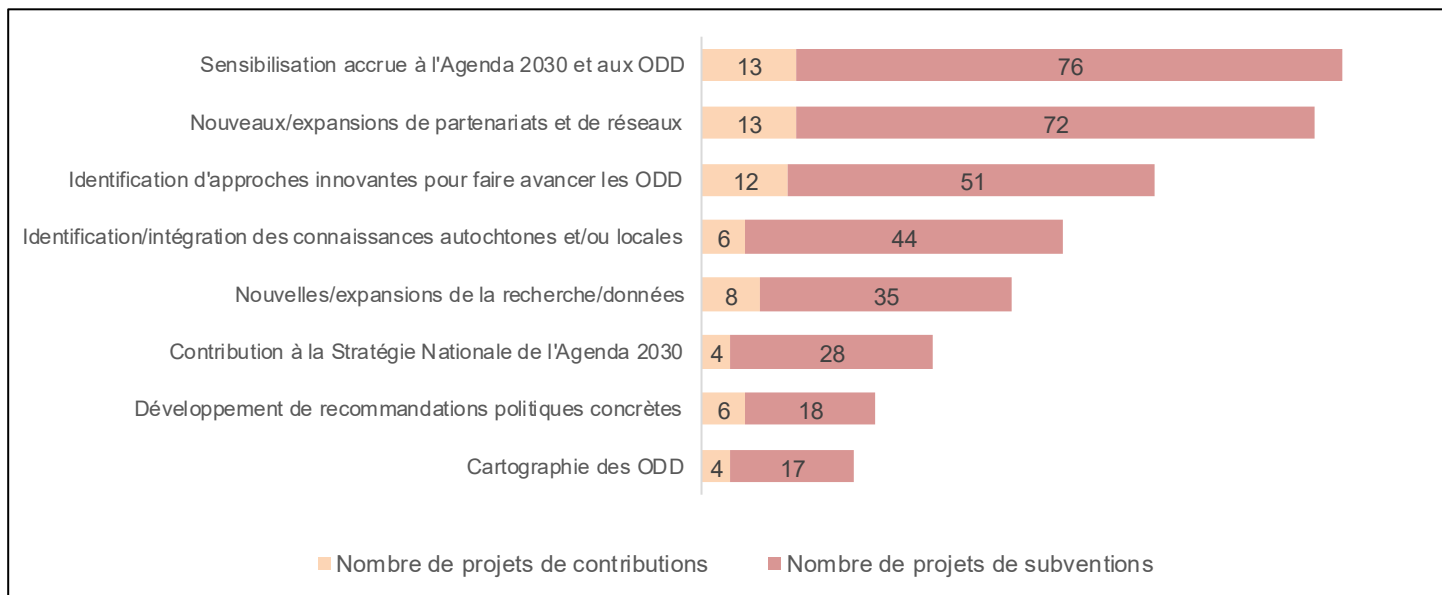
Figure 3: Nombre de projets par type d'activité autodéclarée^{23, 24}

Source : Rapports d'achèvement des projets du Programme de financement des ODD.

La figure 4 (ci-dessous) illustre les résultats attendus qui ont été les plus souvent déclarés dans le cadre des projets qui soutiennent le Programme 2030.

²³ Il convient de noter que plusieurs types d'activités pourraient être visés par un projet. Ce chiffre comprend les 13 projets de contributions financés. Toutefois, nous ne disposons d'aucune donnée pour 28 des 118 projets de subventions, car les organismes en cause n'ont fourni aucun rapport sur l'achèvement des projets ou n'ont pas rempli ces sections du modèle de rapport.

²⁴ Il convient de noter que les projets pilotes font référence à des essais à petite échelle de projets de plus grande envergure pour évaluer la faisabilité, la durée et le succès potentiel avant la mise en œuvre complète.

Figure 4: Nombre de projets par résultats, qui soutiennent le Programme 2030²⁵

Source : Rapports d'achèvement des projets du Programme de financement des ODD.

La sensibilisation accrue au Programme 2030 et aux ODD figure au nombre des résultats escomptés les plus souvent déclarés parmi 76 projets de subventions et 13 projets de contributions; suit de près l'établissement de partenariats et de réseaux nouveaux ou élargis (72 projets de subventions et 13 projets de contributions).

4.2 Pertinence du programme

L'évaluation a révélé que le Programme joue un rôle proportionnel à sa petite taille et aux activités financées en soutien aux priorités du gouvernement du Canada visant à faire progresser le Programme 2030 des Nations Unies. Dans la lettre de mandat qui lui a été adressée en 2021, la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social a été priée de continuer à diriger la mise en œuvre du Programme 2030 au Canada²⁶. Outre les engagements prévus dans ce mandat, la nature générale du Programme lui permet également de contribuer, dans des capacités limitées, à une grande variété d'engagements gouvernementaux connexes²⁷.

²⁵ Il convient de noter que plusieurs résultats des projets pouvaient être visés par un même projet. Ce chiffre comprend les 13 projets de contributions financés. Toutefois, nous ne disposons d'aucune donnée pour 28 des 118 projets de subventions, car les organismes en cause n'ont fourni aucun rapport sur l'achèvement des projets ou n'ont pas rempli ces sections du modèle de rapport.

²⁶ [Lettre de mandat de la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social | Premier ministre du Canada](#)

²⁷ Il s'agit notamment de la Stratégie fédérale de développement durable, de la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, de la Politique d'aide internationale féministe du Canada et de l'engagement du Canada envers la réconciliation avec les peuples autochtones. La composante de la présente évaluation qui se rapporte à la pertinence est principalement axée sur le lien avec le Programme 2030.

Pour évaluer la pertinence du Programme dans le cadre des ODD du Canada, l'examen effectué dans le cadre de l'évaluation portait sur les principaux documents du gouvernement du Canada décrivant les activités et les engagements fédéraux visant à faire progresser les ODD, notamment :

- Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030²⁸
- Vers la Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030²⁹

Un examen des principaux documents du Programme a permis de cerner 8 objectifs transversaux comme principaux moteurs de la mise en œuvre des ODD par le Canada³⁰. Ces objectifs sont les suivants :

- Ne laisser personne pour compte en faisant progresser l'égalité entre les sexes et la diversité
- Réconciliation avec les peuples autochtones grâce à des partenariats et à l'autodétermination
- Harmoniser les efforts nationaux et internationaux pour atteindre les ODD
- Favoriser le leadership, la gouvernance et la cohérence des politiques
- Sensibilisation, mobilisation et partenariats
- Assurer la responsabilisation, la transparence, la mesure et la production de rapports
- Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones dans le contexte du Programme 2030
- Investir dans les ODD

Dans le cadre de l'évaluation, on a comparé ces 8 objectifs fédéraux généraux pour le Programme 2030 à ceux du Programme. Il est important de réitérer que le Programme vise à créer un environnement habilitant pour soutenir les ODD et non à faire progresser directement les 17 ODD. L'évaluation a révélé qu'il existe un lien entre le Programme et les objectifs généraux du Programme 2030. Pour une comparaison détaillée des objectifs du Programme 2030 du gouvernement du Canada et des objectifs du Programme, veuillez consulter l'[annexe B](#).

Les objectifs des Modalités générales du Programme sont vastes et offrent la souplesse nécessaire pour sélectionner les projets qui peuvent le mieux répondre aux priorités du gouvernement du Canada et correspondre aux domaines nécessitant des efforts ciblés. Par exemple, les entrevues avec des informateurs

²⁸ [Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 - Canada.ca](#)

²⁹ [Vers la Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030 - Canada.ca](#)

³⁰ Ainsi qu'il est indiqué dans la *Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030* et le *Plan fédéral de mise en œuvre du Canada pour le Programme 2030*.

clés responsables du Programme d'EDSC ont révélé que celui-ci a appuyé initialement des projets de sensibilisation, puisque les ODD n'étaient pas considérés comme étant importants à l'échelle nationale lors des 2 premiers appels de propositions. L'accent a ensuite été mis sur la promotion des partenariats et l'élaboration d'approches innovantes. Depuis les 2 premiers appels de propositions, les responsables du Programme ont constaté que les périodes de financement et les montants ont augmenté pour tenir compte des commentaires formulés par les bénéficiaires de financement.

Les autres priorités du Programme mises en évidence par les responsables et sur les pages Web du Programme³¹ comprennent le financement des projets qui ciblent le plus grand nombre d'ODD et la valorisation des projets qui font progresser les ODD parmi les groupes méritant l'équité et les populations vulnérables. Toutefois, les entrevues avec des informateurs clés partenaires et bénéficiaires de financement ont mis en évidence la capacité limitée des projets, dont la portée est souvent locale, d'apporter des changements sociétaux généralisés étant donné le financement limité des projets sur le plan tant des montants accordés que de la durée.

4.3 Processus de demande

Les entrevues menées auprès des responsables des programmes d'EDSC ont révélé que le processus de demande pour le Programme est conforme aux normes des autres programmes de subventions et de contributions du gouvernement du Canada. Ceci implique le recours au portail des Services en ligne des subventions et contributions pour la plupart des propositions soumises. Afin d'améliorer l'expérience utilisateur, 2 séances d'information ouvertes à l'intention des demandeurs potentiels ont été organisées en décembre 2023 dans le cadre du quatrième appel lancé en novembre 2023.

Les informateurs clés bénéficiaires de subventions ont généralement mentionné que le processus de demande était simple. Toutefois, ils ont pour la plupart (8 sur 12) formulé des réserves au sujet des courtes échéances, des communications limitées et de longs retards (jusqu'à 20 mois entre la demande et l'approbation), ce qui rendait difficiles la planification et l'embauche du personnel nécessaires avant l'approbation du financement du projet.

Un peu plus de la moitié des bénéficiaires de contributions (5) interrogés ont également noté que le délai de réponse aux demandes était très long. En revanche, les bénéficiaires de contributions se sont généralement

³¹ [Programme Objectifs de développement durable – Volet contributions – Ce qu'offre le programme - Canada.ca](#)

faits satisfaits du soutien et de la réactivité du secteur du Programme en réponse aux modifications proposées des projets, particulièrement compte tenu de la pandémie de COVID-19.

EDSC publie chaque année un rapport de recherche sur l'expérience client des demandeurs de subventions et de contributions, qui donne un aperçu de la satisfaction et de l'expérience des demandeurs à l'égard des constatations relatives aux subventions et contributions. Dans le rapport de l'année 3 (exercice 2022 à 2023) d'EDSC, on a constaté que 68 % des demandeurs se sont dits satisfaits de leur expérience globale³². Des résultats semblables ont été obtenus pour le Programme des ODD. On a demandé aux informateurs clés bénéficiaires de contributions d'évaluer leur expérience de demande de financement dans le cadre du Programme sur une échelle de 1 à 5 (1 si elle s'est révélée très difficile et 5 si elle s'est révélée très facile). Sur les 11 informateurs clés, 8 ont fourni une réponse, pour une moyenne de 3,8 sur 5 (76 %).

Les entrevues avec les informateurs clés ont révélé que les jours fériés sont pris en compte pour les périodes des appels de propositions. Toutefois, plusieurs informateurs clés ont mentionné que la période des appels de propositions peut représenter une difficulté si les événements culturels ne sont pas pris en considération. Par exemple, certaines communautés autochtones ont souvent des conflits d'horaire qui pourraient devoir être pris en compte lors du lancement des appels de propositions (par exemple, les saisons de chasse).

4.4 Ciblage des ODD

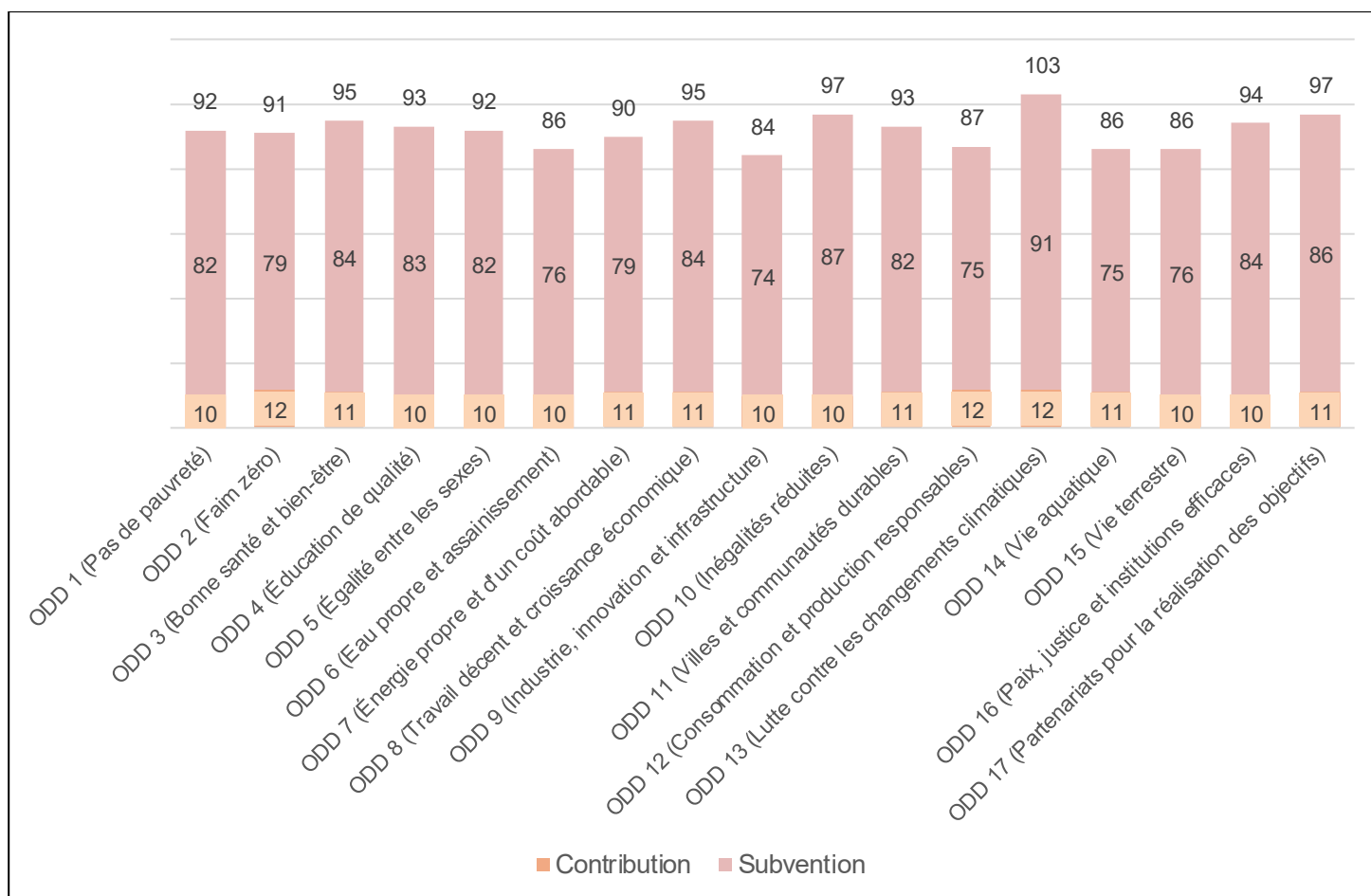
Tous les projets financés ont désigné un ou plusieurs ODD comme étant au cœur des travaux. Selon l'appel de propositions pour des contributions lancé au cours de l'exercice 2019 à 2020, le financement a accordé la priorité aux projets qui « précisaient comment les projets faisaient progresser le Programme 2030 dans son ensemble, ou plusieurs ODD ». La plupart des projets financés se sont révélés d'une vaste portée (par exemple, 61 % des projets de subventions et 62 % des projets de contributions visaient les 17 ODD) plutôt que de cibler des domaines précis.

Les fonctionnaires d'EDSC ont précisé que les projets visés par le premier appel étaient principalement axés sur la sensibilisation aux ODD, mais que, dans les deuxième et troisième appels de propositions, l'accent avait été mis sur l'établissement de partenariats et l'élaboration d'approches innovantes.

³² À titre de comparaison, ce taux s'élevait à 77 % pour l'an 2 et à 70 % pour l'an 1. Source : [Recherche sur l'expérience client des subventions et contributions \(an 3\) : Em20-148/2024-fra.pdf – Publications du gouvernement du Canada – Canada.ca](#)

La figure 5 (ci-dessous) donne la répartition des ODD ciblés par les 131 projets financés. Dans l'ensemble, l'ODD le plus ciblé a été l'ODD 13 (Action climatique), avec 103 projets. L'ODD le moins ciblé a été l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure), avec 84 projets.

Figure 5: Nombre de projets ciblant chacun des 17 ODD³³



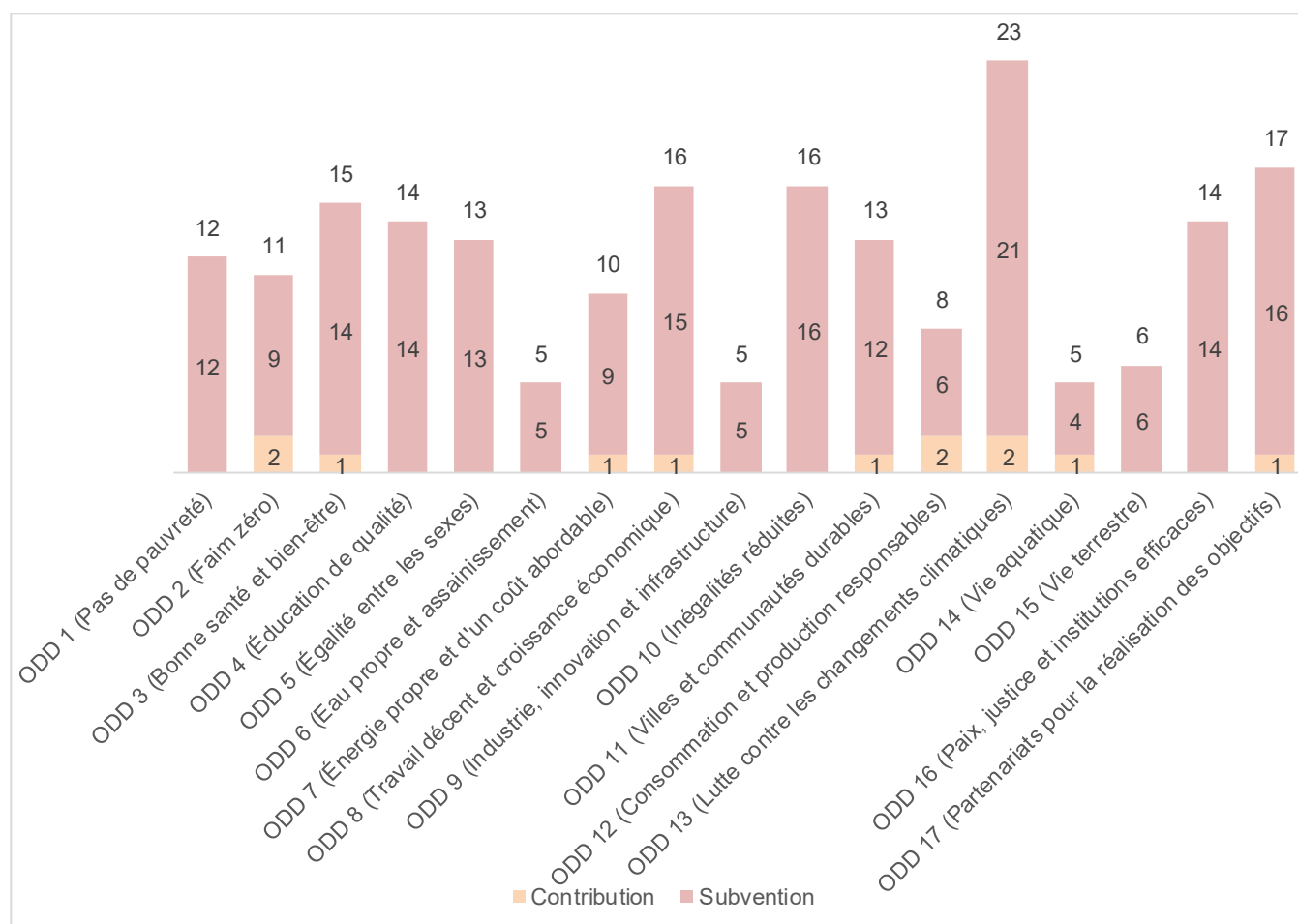
Source : Données administratives du Programme de financement des ODD.

De manière générale, la différence entre le nombre d'ODD ciblés dans l'ensemble est minime. Toutefois, comme le montre la figure 6 (ci-dessous), si l'on écarte les projets ciblant « tous les ODD », la différence entre les ODD ciblés devient plus évidente. Il est important de noter que, même si les projets ont pu cibler plusieurs ODD, ils ont peut-être mis davantage l'accent sur certains ODD (surtout si l'ODD s'harmonisait mieux avec le mandat de l'organisme financé). Pour les 3 premiers processus de réception des demandes, le modèle de

³³ La plupart des projets visaient « tous les ODD », certains projets visaient plusieurs ODD, mais pas tous, et quelques projets visaient un seul ODD.

rapport d'achèvement de projet ne demandait pas aux bénéficiaires de financement de préciser les ODD « principaux » ou « prioritaires » visés par un projet ciblant des ODD multiples. Les responsables du Programme ont précisé que, dans le cadre du quatrième processus de réception de demandes (hors de la portée de l'évaluation), EDSC a depuis élaboré un gabarit propre au Programme qui saisit cette information.

Figure 6: Nombre de projets ciblant chacun des 17 ODD, à l'exclusion des projets qui ciblent tous les ODD



Source : Données administratives du Programme de financement des ODD.

On ne peut pas dire avec certitude si les projets qui ont ciblé un plus grand nombre d'ODD ont obtenu de meilleurs résultats que les projets axés sur certains ODD en particulier. Les projets mettant l'accent sur certains ODD pourraient avoir une approche plus ciblée, surtout les projets qui tirent parti des réseaux existants, ainsi que des connaissances et de l'expertise organisationnelles. L'Unité des ODD pourrait souhaiter examiner plus en détail les avantages des projets thématiques généraux par rapport aux projets ciblés dans l'atteinte des objectifs du Programme.

4.5 Sensibilisation et partage des connaissances

L'un des principaux objectifs du Programme est d'appuyer des projets qui sensibilisent le public aux ODD et au Programme 2030. On a constaté que 108 projets de subventions et de contributions ont mené des activités de sensibilisation, comme des conférences, des webinaires et des campagnes numériques, mais que peu ont fait le suivi de l'évolution du niveau de la sensibilisation. L'accent et l'orientation des activités de sensibilisation variaient, certains projets ayant adapté les messages sur les ODD aux enjeux locaux, tandis que d'autres se sont concentrés principalement sur la mise en place du cadre.

Pour la plupart des projets de subventions (95 sur 113) et pour les 13 projets de contributions, on a précisé que la « sensibilisation » était une activité clé appuyée par le financement du Programme. Ainsi, parmi les projets de subventions, 1 462 activités de mobilisation ont été documentées.

Voici les principales constatations découlant de l'examen des documents et des entrevues avec les informateurs clés :

- La majorité des organismes bénéficiaires de subventions (77 sur 113) ont choisi de concentrer leurs activités de sensibilisation sur les priorités locales et les préoccupations communautaires, en établissant des liens plus subtils entre ces enjeux et les principes des ODD.
- Bien que les bénéficiaires de subventions interrogés aient reconnu l'importance de sensibiliser le public aux ODD, la majorité de ces bénéficiaires (8 sur 12) ont dit estimer que le Programme pourrait en faire davantage pour mettre en lumière des approches innovantes ou fondées sur des données probantes pour les faire progresser. Ils ont établi une distinction entre la sensibilisation à ce que sont les ODD et la sensibilisation aux approches nouvelles, innovantes et fondées sur des données probantes pour réaliser des progrès considérables vers la réalisation des ODD. Ils ont également vu une occasion de financer des efforts de sensibilisation plus stratégiques, ciblés et réfléchis à l'échelle locale et de mobiliser les membres de la collectivité. Ils ont également souligné que le gouvernement fédéral pourrait être plus proactif dans la sensibilisation du public aux mesures concrètes qui sont déjà prises et aux investissements qui sont faits pour atteindre les ODD.
- Les informateurs clés bénéficiaires de contributions (7 sur 11) ont souligné qu'il était important de mobiliser les collectivités locales et les organisations locales pour mieux faire connaître le cadre des ODD. Cela a consisté notamment en l'organisation de programmes éducatifs, d'ateliers et de discussions dans diverses régions pour mettre l'accent sur la pertinence des ODD dans les contextes locaux.

- Tous les projets de contributions se sont consacrés au « transfert des connaissances » et ont inclus des activités associées à l'élaboration de matériel de formation et d'éducation comme des publications, des outils, des guides, des séances en ligne et des ateliers. Par exemple, un projet financé a mis au point diverses ressources multimédias pour sensibiliser les gens aux ODD et les renseigner à ce sujet. Les activités rapportées dans le cadre de ce projet sont les suivantes : 28 ateliers partout au Canada, menant à la formation de 825 membres de la collectivité, un cours en ligne qui a accueilli entre 300 et 400 participants et dont les cibles précises ont visé 5 ODD; et 3 documentaires multimédias axés sur des stratégies communautaires visant à promouvoir la pédagogie sociale et la résilience contre la discrimination.

Les principales activités de sensibilisation et de partage des connaissances sont présentées ci-dessous.

4.5.1 Événements, conférences et ateliers nationaux et locaux

L'évaluation a révélé que 42 projets de subventions et de contributions ont servi à tenir des événements, des conférences et des ateliers visant à mieux faire connaître les ODD. Un examen des rapports finaux des projets a révélé ce qui suit :

- 31 projets de subventions ont servi à organiser des conférences nationales ou régionales à grande échelle pour mieux faire connaître les ODD et à accroître le discours public sur le développement durable.
- 11 projets de contributions ont servi à accueillir ou appuyer divers événements locaux et nationaux visant à sensibiliser les gens et à partager les connaissances avec eux concernant le Programme 2030. Il est question ici non seulement d'activités de mobilisation locales, comme des ateliers comptant des dizaines de participants, mais aussi des conférences nationales comptant des centaines de participants et une grande variété d'intervenants.

4.5.2 Transfert des connaissances par l'élaboration de matériel de formation et d'éducation

La majorité des projets de subventions et de contributions ont identifié avoir contribué au transfert des connaissances par l'élaboration de matériel de formation et d'éducation. Dans l'ensemble, il a été constaté que 83 projets de subventions avaient recouru à diverses méthodes pour développer et diffuser des connaissances, notamment des ateliers, des séances de formation et des webinaires. Ces efforts ont été identifiés comme contribuant à sensibiliser les collectivités aux questions de développement durable et à renforcer leur capacité à travailler à l'avancement des ODD.

Parmi les bénéficiaires de contributions interrogés, 7 ont mentionné que leurs projets avaient mené à la création d'une variété de ressources éducatives, y compris des blogues, des webinaires, des publications et des bulletins, visant à mieux comprendre les ODD. Ces documents ont été identifiés comme facilitant le partage d'histoires de réussite et de pratiques exemplaires et qu'ils permettaient de discuter de façon plus générale des objectifs. Les rapports finaux ont révélé que presque tous les projets de contributions (11) ont qualifié d'activité clé et de moyen de partage des connaissances sur les ODD l'élaboration de matériel éducatif et de guides de formation. Voici des exemples précis :

- création de produits d'apprentissage, de publications, de blogues, d'études, d'outils, de guides et de bulletins d'information, entre autres choses, sur la localisation des ODD
- organisation de nombreux ateliers et séances en ligne axés sur des champs d'intérêt propres à la collectivité et mobilisation d'un éventail d'organismes et de jeunes participants dans le cadre de ces programmes

4.5.3 Tirer parti des plateformes Web et des médias sociaux

Si seulement 20 % des bénéficiaires de subventions ont dit tirer parti des plateformes Web et des médias sociaux pour leurs projets, tous les bénéficiaires de contributions ont affirmé qu'ils les avaient utilisés dans le cadre de leurs projets. Par exemple :

- Quelques projets de subventions (23) ont produit des plateformes et des outils numériques novateurs pour schématiser les initiatives actuelles en matière d'ODD, suivre les progrès et cerner les lacunes, permettant ainsi de comprendre le paysage actuel des ODD au Canada.
- Tous les projets de contributions ont démontré l'utilisation de plateformes Web et de médias sociaux pour mobiliser les intervenants et le public afin de diffuser les connaissances et d'élargir leurs réseaux. Les informateurs clés ont dit que la mobilisation et la sensibilisation en ligne au moyen de publications sur les médias sociaux, ainsi que d'événements virtuels, ont joué un rôle important dans la diffusion du message.

4.6 Favoriser la mise en place de partenariats et de réseaux

Parmi les principaux objectifs du Programme de financement des ODD, mentionnons le soutien à des projets qui favorisent les partenariats et les réseaux dans le but de promouvoir le développement durable et de répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux existants et émergents.

La plupart des projets de subventions ont permis d'établir de nouveaux partenariats, souvent avec des organismes communautaires, des municipalités ou des intervenants sectoriels. Ces collaborations étaient en grande partie liées à des produits livrables précis. Il a été constaté que la plupart des partenariats se sont conclus à la fin de la période de financement, ce qui a limité la collaboration à long terme. Voici d'autres renseignements additionnels :

- La plupart des projets de subventions (89 sur 113) ont donné lieu à la mise en place de partenariats ou de réseaux. Au total, 453 nouveaux partenariats ou réseaux établis ont été documentés dans l'ensemble des projets.
- La plupart des projets de subventions (85 sur 113), ont indiqué que les partenariats ont pris fin en même temps que le financement du projet. Les personnes interrogées ont souligné la valeur de ces partenariats et ont fait remarquer qu'une collaboration plus soutenue serait utile. Certaines personnes interrogées (4 sur 12) ont également mentionné qu'EDSC pourrait jouer un rôle accru dans la facilitation des partenariats stratégiques dans l'ensemble du portefeuille et qu'il en découlerait une amélioration des résultats à long terme.

La création et l'élargissement de partenariats et de réseaux en tant qu'activité de projet clé ont été désignés dans les 13 rapports finaux sur les contributions, ainsi que par les 11 bénéficiaires de contributions qui ont été interrogés. De plus, 4 des 11 personnes interrogées ont dit que leurs projets avaient servi également d'intermédiaires pour établir des liens avec d'autres organisations afin d'exécuter des travaux dans le cadre canadien des ODD au moyen d'un réseau plus vaste. Cela a été fait dans le cadre de diverses initiatives, notamment :

- la tenue de conférences
- la mise en place d'une communauté de pratique
- la création d'outils pour schématiser et relier les organisations qui travaillent sur les ODD

Les informateurs clés ont identifié les activités susmentionnées comme contribuant à faciliter la collaboration, le partage des ressources et l'échange de connaissances entre un éventail diversifié d'intervenants.

4.7 Approches innovantes

La détermination et la mise en œuvre d'approches innovantes pour favoriser les progrès du Canada à l'égard du Programme 2030 sont un objectif clé du Programme. L'approche innovante au sens du Programme est une « approche qui introduira un nouveau produit, une nouvelle idée, un nouveau processus ou une nouvelle

technologie, ou qui complétera, repensera ou adaptera les activités existantes qui appuient la mise en œuvre par le Canada du Programme 2030³⁴ ».

Les responsables de certains (52) des 113 projets de subventions ont dit avoir exploré ou encouragé des approches innovantes pour faire face aux enjeux du développement durable. La plupart des projets en question visaient à cerner ou à schématiser les approches existantes plutôt qu'à mettre à l'essai de nouvelles solutions en matière de durabilité. Un plus petit nombre de projets ont mis à l'essai de nouvelles méthodes de mobilisation des populations vulnérables et méritant l'équité ou de perfectionnement du suivi des données. Les informateurs clés ont souligné que la nature à court terme des subventions, combinée aux contraintes de temps et de ressources, limite le nombre d'approches innovantes qui peuvent être élaborées et mises à l'essai.

Voici d'autres renseignements additionnels sur les projets de subventions :

- 40 des 52 projets liés à l'innovation (77 %) ont porté sur le recensement des initiatives existantes, le partage des connaissances à cet égard ou leur schématisation, plutôt que sur la production ou la mise à l'essai de nouvelles solutions (par exemple, la schématisation des initiatives liées aux ODD pour cerner les lacunes dans la mise en œuvre ou l'exploration de nouvelles méthodes pour suivre les progrès des ODD).
- 21 des 52 projets liés à l'innovation (40 %) ont porté sur des approches innovantes de collecte et de mesure des données pour appuyer le suivi des progrès réalisés à l'égard des ODD. Ces projets ont mis au point des outils, des plateformes et des méthodologies visant à améliorer la compréhension et l'évaluation des efforts en matière de développement durable.
- 10 des 52 projets liés à l'innovation (19 %) avaient pour objectif de mettre à l'essai de nouvelles approches en matière de durabilité.

Selon les rapports finaux des projets, la plupart des projets de subventions liés à l'innovation (42 sur 52) ont fait connaître leur travail par la voie des forums publics suivants : ateliers, séances de formation, présentations publiques, rapports, guides et troussees d'outils. Les activités de diffusion de bon nombre de ces projets avaient comme objectif déclaré d'aider à renforcer les capacités auprès de publics particuliers, comme les éducateurs ou les dirigeants communautaires.

Quant aux projets de contributions, il a été constaté que presque tous les projets (12 sur 13) ont indiqué que l'identification d'approches innovantes pour faire progresser les ODD était un résultat clé généré par leurs

³⁴ [Programme de financement des objectifs de développement durable – Contributions – Ce qu'offre ce volet du programme – Canada.ca](#)

activités. Bien que certaines activités de projet aient concordé avec l'objectif du Programme de trouver de nouvelles façons de répondre aux enjeux existants et émergents en matière de développement durable et de combler les lacunes grâce à l'innovation, d'autres ont consisté surtout à approfondir le dialogue et à accroître la sensibilisation à l'égard des histoires de réussite au moyen d'approches innovantes pour l'avancement des ODD. Cela inclut de créer des ressources numériques pour schématiser les ODD, d'organiser des séries de dialogue pour le partage des connaissances, de diffuser les pratiques exemplaires entre les intervenants et de perfectionner la technologie.

4.8 Objectifs et résultats liés aux groupes vulnérables et méritant l'équité

Près de 56 % de tous les projets de subventions et de contributions (57 projets de subventions et 13 projets de contributions sur 126 rapports de projets finaux) avaient pour cibles établies des groupes vulnérables et méritant l'équité. Dans ces projets, il y avait généralement une bonne correspondance entre les objectifs énoncés et les résultats décrits dans les rapports finaux. Les types d'objectifs et de résultats déclarés par ces 126 projets sont décrits ci-dessous :

- **GROUPES GÉNÉRAUX MÉRITANT L'ÉQUITÉ** : Les rapports finaux de 50 projets (37 projets de subventions et 13 projets de contributions) ont utilisé un langage inclusif comme « ayant un accès limité aux services », « marginalisés » ou « méritant l'équité » pour décrire leurs publics cibles. Ces projets ont fait état de résultats associés à une sensibilisation accrue aux ODD, à un accès élargi aux outils éducatifs et à des réseaux renforcés parmi divers acteurs communautaires. Ces résultats permettent de croire qu'il y a eu des progrès dans l'atteinte d'objectifs d'inclusion plus vastes et ils sont conformes à l'objectif de « ne laisser personne pour compte ».
- **JEUNES** : 28 projets centrés sur les jeunes (22 projets de subventions et 6 projets de contributions) ont visé à favoriser le leadership, à mieux faire connaître les ODD et à renforcer la capacité de mobilisation future. Au nombre des résultats déclarés, mentionnons la formation de comités consultatifs jeunesse, le renforcement des compétences en planification participative et les contributions dirigées par les jeunes aux initiatives de développement durable. Ces résultats démontrent une nette correspondance avec les objectifs axés sur le perfectionnement de la prochaine génération de champions des ODD.
- **PEUPLES AUTOCHTONES** : 28 projets (19 projets de subventions et 9 projets de contributions) ont mobilisé des communautés autochtones et visaient à appuyer l'inclusion culturelle, la réconciliation et le leadership dans les efforts liés au développement durable. Ces projets ont fait état de résultats tels une sensibilisation accrue au Programme 2030 au sein des communautés autochtones, un perfectionnement des compétences en leadership et un renforcement de l'autonomie. Par exemple, certains projets ont permis de reconnaître que les peuples autochtones peuvent avoir des perceptions

et des priorités différentes et ont donc préconisé des systèmes de mesure axés sur la communauté. Cette méthode permet aux communautés de définir et de mesurer les indicateurs de bien-être les plus pertinents pour elles, ce qui mène à des stratégies de développement durable plus pertinentes et adaptées sur le plan culturel. Bien que de nombreux projets aient mentionné les groupes autochtones dans leurs objectifs, les détails dont on disposait sur les données touchant les résultats variaient. Par exemple, certains projets ont fourni des descriptions générales de connaissances ou de sensibilisation accrues, tandis que d'autres ont décrit la création de réseaux et l'élaboration d'outils d'apprentissage culturellement adaptés.

- **FEMMES ET FILLES** : Il y a eu 14 projets (8 projets de subventions et 6 projets de contributions) dans le cadre desquels on a tenté de réduire les disparités entre les sexes en encourageant la participation des femmes aux solutions et aux secteurs de la durabilité. Par exemple, un de ces projets visait à encourager les femmes à faire carrière dans le domaine de l'énergie propre et a fait état de résultats comme l'amélioration de l'éducation, la sensibilisation et la participation des femmes et des filles aux activités d'apprentissage axées sur la durabilité. Un autre projet ciblant divers groupes de femmes, y compris les nouvelles arrivantes et les personnes racisées, a fait état de résultats associés à un perfectionnement accru des connaissances et des compétences en matière de planification participative et de conception inclusive, en plus d'appuyer l'objectif d'habiliter les femmes sous-représentées à contribuer à des solutions de durabilité. Cela a consisté notamment à organiser des ateliers sur l'équité salariale et l'écart salarial entre les sexes et à souligner les conséquences de ces aspects pour les femmes qui poursuivent des études postsecondaires.
- **FRANCOPHONES** : 13 projets (8 projets de subventions et 5 projets de contributions) avaient pour but de faire en sorte que les communautés francophones puissent accéder aux programmes liés aux ODD, grâce à une exécution bilingue de ces programmes et à des activités de sensibilisation ciblées. Leurs objectifs consistaient notamment à mobiliser les francophones de même que d'autres groupes méritant l'équité, comme les femmes, les jeunes et les peuples autochtones, et à promouvoir une participation plus inclusive aux efforts en matière de durabilité. Toutefois, 2 projets seulement ont fourni des renseignements sur les résultats, de sorte qu'il est difficile de rendre compte des résultats obtenus. Par exemple, un projet a décrit des résultats positifs dans plusieurs régions, soulignant le rôle des programmes inclusifs et bilingues dans la promotion d'une mobilisation plus large et le renforcement des partenariats. L'utilisation délibérée de matériel et de programmes en français a été identifiée comme contribuant à une participation plus équitable.
- **RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ** : 12 projets (7 projets de subventions et 5 projets de contributions) ont porté sur la lutte contre la pauvreté et le soutien aux communautés à faible revenu au moyen d'une

mobilisation stratégique, de recherches et d'approches communautaires. Ces initiatives ont permis d'explorer des solutions durables à l'insécurité alimentaire, d'accroître la sensibilisation à l'inégalité des revenus et de promouvoir l'amélioration des soutiens sociaux.

- **PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP** : 7 projets (4 projets de subventions et 3 projets de contributions) ont mis l'accent notamment sur les personnes en situation de handicap afin de promouvoir l'inclusion et l'accessibilité dans l'éducation, l'emploi et la participation citoyenne. Ces efforts ont permis de faire progresser les droits de la personne, d'éliminer les obstacles et de veiller à ce que les perspectives des personnes en situation de handicap soient intégrées aux activités générales liées aux ODD. Les projets ont révélé qu'ils contribuaient à des pratiques plus inclusives et permettaient de sensibiliser les gens aux besoins et aux droits des personnes en situation de handicap. Par exemple, un projet a mené à l'établissement dans 4 villes de réseaux de soutien destinés aux personnes qui vivent avec des déficiences intellectuelles, cognitives et psychosociales et aux représentants d'organismes de première ligne qui les soutiennent. Ce projet a également organisé un forum national de sensibilisation communautaire auquel ont participé des conférenciers sur les droits des personnes en situation de handicap.
- **NOUVEAUX ARRIVANTS, IMMIGRANTS, RÉFUGIÉS** : 5 projets (2 projets de subventions et 3 projets de contributions) axés sur les communautés de nouveaux arrivants avaient pour objectifs de lutter contre l'exclusion systémique et de promouvoir l'apprentissage interculturel. Ces objectifs se sont traduits par des résultats comme le renforcement de l'autonomie des populations marginalisées, le renforcement de l'inclusion culturelle et la création de points d'entrée accessibles pour la participation aux ODD parmi les groupes d'immigrants et de réfugiés.
- **COMMUNAUTÉS 2ELGBTQI+ ET RACISÉES** : Au total, 4 projets de subventions ont mis l'accent sur la représentation et l'inclusion des communautés racisées (3) et 2ELGBTQI+ (1) dans les ODD, tandis que 3 projets de contributions ont porté surtout sur les personnes 2ELGBTQI+ et non binaires. Au nombre des résultats obtenus, mentionnons une visibilité accrue des identités intersectionnelles dans les initiatives des ODD et de meilleures possibilités de leadership pour les groupes marginalisés, ce qui appuie leurs objectifs déclarés de réduire l'exclusion et de favoriser une participation équitable.

4.9 Répartition des groupes vulnérables et méritant l'équité

La participation des groupes vulnérables et méritant l'équité en tant qu'intervenants clés dans les projets financés a souvent été directement influencée par les ODD précis ciblés par chaque projet. Certains ODD, comme l'ODD 1 (Pas de pauvreté), l'ODD 2 (Faim « zéro »), l'ODD 5 (Égalité entre les sexes) et l'ODD 10 (Inégalités réduites), sont intrinsèquement plus alignés sur les besoins et les réalités des populations

vulnérables et méritant l'équité. Ces groupes font souvent face à des obstacles systémiques et sont touchés de façon disproportionnée par des défis comme l'accès limité aux services essentiels, l'insécurité économique et l'exclusion sociale. Par conséquent, les projets axés sur ces ODD ont eu tendance à accorder la priorité à la mobilisation des groupes vulnérables et méritant l'équité, veillant ainsi à ce que leurs voix, leurs expériences et leurs besoins soient pris en compte dans les efforts visant à faire progresser le Programme 2030.

Les entrevues avec les bénéficiaires de subventions ont révélé que la nature à court terme du financement nuisait souvent à la viabilité des progrès continus, particulièrement en ce qui concerne les groupes méritant l'équité. Environ la moitié (57) de tous les projets de subventions recensés ont inclus au moins un groupe vulnérable ou méritant l'équité comme participant à leur projet ou en tant que bénéficiaire de celui-ci. Dans le cadre de ces projets, les enfants et les jeunes (22 projets), les groupes racisés et à faible revenu (13 projets) et les peuples autochtones (19 projets) étaient les plus susceptibles d'être inclus³⁵. On a utilisé comme moyens de diffusion, notamment les ateliers, les trousseaux d'outils, les webinaires et les ressources bilingues, bien que les données détaillées sur la portée et l'adoption n'aient pas été communiquées de façon uniforme. Les projets ont fait état de divers résultats, comme une sensibilisation accrue, une participation communautaire, un renforcement des capacités et un renforcement de l'autonomie culturelle. Plusieurs groupes de population, y compris les nouveaux arrivants et les communautés 2ELGBTQI+, étaient moins fréquemment mobilisés, ce qui laisse croire à des lacunes en matière d'inclusivité.

Dans le cadre des 13 projets de contributions, on a dit avoir mobilisé un ou plusieurs groupes méritant l'équité ou vulnérables dans les activités, 7 projets ayant rejoint 3 populations ciblées ou plus. Les projets étaient le plus souvent axés sur les peuples autochtones (9 projets), les collectivités rurales ou éloignées (8 projets), les enfants et les jeunes (6 projets) et les femmes et les filles (6 projets).

³⁵ Le nombre de projets ne totalise pas 57, car les projets peuvent cibler plus d'un type de groupe vulnérable ou méritant l'équité.

Le tableau 4 présente une liste complète des groupes vulnérables et méritant l'équité qui ont été ciblés par les projets de subventions et de contributions.

Tableau 4: Groupes vulnérables et méritant l'équité ciblés par les projets de subventions et de contributions

Groupe méritant l'équité ou vulnérable ciblé	Nombre de projets ciblant ce groupe	
	Parmi les 57 projets de subventions	Parmi les 13 projets de contributions
Enfants/jeunes	22	6
Groupes racisés et à faible revenu (y compris les groupes/communautés racisés, les personnes à faible revenu)	13	3
Peuples autochtones	19	9
Femmes/filles	8	6
Minorités de langue officielle	8	5
Personnes en situation de handicap	4	3
Immigrants/réfugiés nouvellement reçus	2	3
2ELGBTQI+/non binaires	1	3
Collectivités rurales et éloignées/personnes des collectivités du Nord	s. o.	8
Aînés	s. o.	2

Source : Rapports d'achèvement de projet autodéclarés par les bénéficiaires de financement. Il convient de noter que plusieurs projets ont ciblé plusieurs groupes vulnérables et méritant l'équité; par conséquent, les totaux seront supérieurs au nombre total de projets.

4.10 Les peuples autochtones en tant que partenaires clés

Un résultat clé du Programme est de contribuer à la réconciliation avec les peuples autochtones. Plus précisément, les activités de mobilisation sont désignées comme contribuant à l'engagement du gouvernement du Canada à renouveler sa relation avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis en établissant les peuples autochtones comme des partenaires clés de la réalisation du Programme 2030.

Les 2 tiers (73 sur 113) des projets de subventions ont fait état d'une participation des Autochtones. Parmi ces projets, un peu plus du tiers (40 projets) ont qualifié les peuples autochtones de collaborateurs, que ce soit dans des rôles de planification ou de partage des connaissances. Toutefois, les rapports finaux ne précisaient pas toujours clairement l'ampleur de la participation des Autochtones.

L'évaluation a révélé que 39 projets de subventions ont porté également sur des enjeux liés aux Autochtones englobant un éventail diversifié d'activités visant à promouvoir le développement durable et à soutenir les communautés autochtones. Ainsi, 26 projets ont inclus des programmes éducatifs intégrant les perspectives et

les systèmes de connaissances autochtones, 7 projets ont porté sur des initiatives en santé, y compris la prévention du diabète, et 5 projets ont porté sur des solutions d'énergie renouvelable. Près de 30 % des rapports finaux des projets ont décrit l'inclusion des priorités et des valeurs culturelles autochtones, comme la préservation et la revitalisation des langues autochtones et le respect, la réciprocité et le soutien communautaire. Les priorités et les valeurs ont été décrites comme découlant des actions, telles que la narration d'histoires, le partage des connaissances écologiques traditionnelles ou des ateliers dirigés par la communauté.

De ces 39 projets, 20 ont également mentionné les postes de direction des Autochtones (y compris des Aînés et des jeunes), notamment les suivants :

- rôles consultatifs et prise de décisions
- leadership et gestion
- facilitation et instruction
- mobilisation et consultation de la communauté
- préservation culturelle

Lorsqu'on leur a demandé quels étaient leurs points de vue sur la promotion de partenariats significatifs avec les peuples et les communautés autochtones, le tiers des répondants (4 sur 12) ont donné des exemples de partenariats qu'ils estimaient fructueux. Mentionnons notamment des collaborations dans le cadre desquelles les partenaires autochtones ont participé activement à la conception du projet, à la facilitation de la mobilisation communautaire ou à la direction des efforts de partage des connaissances. Dans certains cas, les organismes ont travaillé en étroite collaboration avec les Aînés ou les jeunes pour intégrer les connaissances, les valeurs et les priorités autochtones aux initiatives liées aux ODD. Ces expériences font ressortir le potentiel du Programme de soutenir des partenariats communautaires solides dans le cadre des projets.

La majorité des bénéficiaires de contributions interrogés (6 sur 11) ont affirmé que leurs projets ont désigné les peuples autochtones comme étant des partenaires clés. La plupart des projets de contributions (11 sur 13) ont également identifié avoir intégré des peuples et des organisations autochtones à la mise en œuvre des activités, avoir ciblé les groupes autochtones comme bénéficiaires ou avoir consulté des groupes autochtones pour tenir compte des connaissances locales. De plus, certains projets de contributions (6 sur 13) ont également dit de la détermination et de l'intégration des connaissances autochtones ou locales en soutien à la mise en œuvre du Programme 2030 qu'elles étaient des résultats clés de leurs activités. Les exemples fournis par les projets de contributions allaient du financement de projets pilotes permettant aux communautés

autochtones locales d'appliquer leurs connaissances pour faire progresser les ODD à l'élaboration de ressources et de cadres harmonisant les ODD aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et aux modes de connaissance autochtones.

En réfléchissant à leurs expériences, les informateurs clés ont également fourni des renseignements précieux sur ce qui appuie ou facilite les partenariats mutuellement avantageux avec les peuples autochtones :

- L'établissement de partenariats exige du temps et des ressources spécialisées : le tiers des bénéficiaires de subventions interrogés (4 sur 12) ont souligné qu'une collaboration significative avec les organisations et les communautés dirigées par des Autochtones prend du temps, souvent plus que ne le permettent les cycles de financement à court terme. Les délais serrés du Programme, combinés aux périodes d'accélération graduelle limitées, ont rendu difficile l'établissement d'un lien de confiance et de relations solides.
- Il n'existe pas d'approche universelle : le tiers des bénéficiaires de subventions interrogés (4 sur 12) ont souligné qu'il faut être attentif aux besoins et aux objectifs des personnes et des communautés afin d'assurer une collaboration mutuellement avantageuse dans le cadre des projets.
- L'harmonisation du langage et des cadres est importante : 4 bénéficiaires de subventions interrogés sur 12 ont fait remarquer que le cadre des ODD ne correspondait pas toujours aux visions du monde autochtones ni n'interpellait les communautés où ils travaillaient. Un bénéficiaire de subventions interrogé a donné l'exemple de la façon dont la séparation de la « vie sur terre » et de la « vie sous l'eau » ne reflétait pas la vision holistique de la durabilité privilégiée par les nations autochtones avec lesquelles leur organisation a collaboré. Cela permet de penser que la souplesse linguistique et la volonté d'adapter les cadres mondiaux pour tenir compte des perspectives culturelles locales peuvent favoriser une mobilisation plus significative et respectueuse.

4.11 Perturbations et adaptations liées à la COVID-19

Les bénéficiaires de financement du Programme qui ont été interrogés ont généralement été en mesure de composer avec les difficultés posées par la pandémie de COVID-19 et de modifier leurs projets au besoin. Les modifications suivantes ont été mentionnées par les informateurs clés bénéficiaires d'une contribution :

- Passer à des rassemblements virtuels comme des webinaires et des séances de formation en ligne pour maintenir la mobilisation.

- Adapter les ressources et les styles de soutien offerts aux organismes membres, adopter des formats plus conviviaux et offrir de l'aide sous forme d'encadrement pour tenir compte des différentes capacités des partenaires communautaires.
- Se rencontrer en plein air lorsque les barrières technologiques empêchaient l'utilisation des plateformes en ligne.
- En réponse à la pandémie et au désir d'une mobilisation plus profonde, 2 projets ont laissé tomber les discussions à grande échelle pour privilégier les rassemblements localisés. Dans les 2 cas, on a mentionné que cela avait eu une incidence positive, car les conversations se sont approfondies et des relations plus solides ont pu être établies.

4.12 Mesure du rendement

À la date de l'évaluation, l'ébauche du modèle logique des programmes dans le profil d'information sur le rendement du Programme (de 2018) était axée sur 2 résultats, qui étaient tous les deux de nature ultime, et concernaient les engagements pour le Programme 2030, et non pour le Programme lui-même. Ils sont les suivants :

- mise en œuvre du Programme 2030 suivant une perspective de l'ensemble des ordres de gouvernement et de la société
- développement durable multidimensionnel pour tous les Canadiens

Comme l'ébauche du modèle logique ne reflète pas clairement les résultats attendus du Programme, l'évaluation s'est appuyée sur les indicateurs de rendement clés figurant dans les Modalités générales du Programme. À la suite de consultations avec le Groupe de travail sur l'évaluation, composé de personnes représentant l'Unité des ODD et la Direction générale des opérations de programmes d'EDSC, on a convenu de cette approche pour établir les résultats attendus du Programme à court terme.

Du point de vue de la mesure du rendement, il y a des défis inhérents associés à l'information sur le rendement des programmes dont l'objectif est d'appuyer un large éventail d'activités visant à influencer sur un cadre comme les ODD. De plus, pour ce type de projets, la production de rapports et la surveillance tendent à se concentrer sur les extrants et les activités, ce qui ne convient pas bien aux évaluations d'impact.

L'influence du Programme est en partie proportionnelle à sa taille et à ses objectifs énoncés ; on souhaite ainsi mettre en place un environnement habilitant plutôt que faire progresser directement les 17 ODD. Après avoir examiné les rapports finaux des projets, on a constaté que chaque projet financé par le Programme énonce

ses propres résultats attendus. Toutefois, en raison du suivi non uniforme des résultats, surtout en ce qui concerne la sensibilisation, il a été difficile de tirer des conclusions sur la capacité du Programme de mieux faire connaître les ODD.

Le Programme a l'occasion de s'appuyer sur des projets qui ont élaboré de nouvelles méthodes de collecte et de mesure des données. L'évaluation a révélé que 47 des 113 projets de subventions ont créé des outils, des cadres d'indicateurs et des méthodes participatives de collecte de données adaptées à des populations ou à des régions particulières, ce qui pourrait éclairer les efforts plus vastes de surveillance des ODD. De plus, certains projets de contributions ont consisté notamment à créer des ressources numériques pour la mise en correspondance des ODD avec d'autres indicateurs. Toutefois, sans un financement continu, ces innovations risquent d'être perdues. L'intégration et l'harmonisation de ces innovations dans les systèmes de surveillance des ODD pourraient renforcer considérablement les efforts de collecte et d'analyse des données.

La mise à jour du profil d'information sur le rendement du Programme et de l'ébauche du modèle logique afin de définir clairement les résultats attendus du Programme aiderait à clarifier les exigences de collecte de données à l'avenir. Par conséquent, un ensemble commun d'indicateurs de résultats par type d'activités (comme les activités de sensibilisation) pourrait permettre de regrouper les résultats et de tirer parti des expériences.

De manière générale, pour les programmes qui cherchent à influencer sur un écosystème, la sélection stratégique des projets est plus importante. Dans le cas du Programme des ODD, 626 propositions ont été reçues et 131 projets ont été financés. Le choix de l'instrument de financement (subvention ou contribution) est important, car il a une incidence sur la durée et le financement maximum permis des projets. Bien qu'il ne fasse pas partie de la portée de la présente évaluation, l'examen des avantages de laisser le comité de sélection de projets choisir l'instrument de financement des projets, au lieu de demander aux organismes de présélectionner l'instrument au moment de soumettre une proposition, pourrait permettre de mieux harmoniser les activités et les échéances du projet avec les instruments de financement.

5. Leçons retenues

Les leçons retenues suivantes ont été recueillies dans le cadre de discussions avec des informateurs clés et de l'examen des rapports finaux des projets.

PREMIÈRE LEÇON RETENUE : LA SÉLECTION STRATÉGIQUE DES PROJETS FINANCÉS EN FONCTION DES 17 ODD EST ESSENTIELLE À LA CAPACITÉ DU PROGRAMME D'ATTEINDRE SON OBJECTIF ET D'APPORTER DU CHANGEMENT. DANS LE CADRE DU MANDAT DU PROGRAMME DE FINANCEMENT DES ODD, LA SÉLECTION DE PROJETS COMPLÉMENTAIRES QUI CIBLENT CERTAINS ODD CONSTITUE UNE APPROCHE PROMETTEUSE POUR SOUTENIR LA PORTÉE DU PROGRAMME ET RÉDUIRE LE DÉDOUBLEMENT DES EFFORTS.

Le Programme de financement des ODD a appuyé un large éventail de projets, dont bon nombre ont contribué de façon importante à sensibiliser davantage et à favoriser les partenariats. À l'avenir, il sera possible d'adopter une approche plus stratégique en matière de sélection des projets de subventions et de contributions en ciblant des ODD en particulier plutôt qu'un large éventail d'ODD. On s'assurera ainsi que les initiatives financées a) sont intentionnellement conçues pour atteindre un objectif qui peut appuyer les progrès de façon significative dans le cadre du Programme 2030 et b) s'appuient les unes sur les autres et sont conformes aux priorités du Canada en matière d'ODD. En choisissant des projets qui ciblent des ODD en particulier, le Programme pourrait accroître son incidence globale et réduire le dédoublement des efforts.

DEUXIÈME LEÇON RETENUE : L'ADAPTATION DES MESSAGES SUR LES ODD POUR LES RENDRE PLUS ACCESSIBLES ET MOBILISATEURS CONTRIBUE À ACCROÎTRE L'ACCEPTATION AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ. LORSQUE LES BÉNÉFICIAIRES DE FINANCEMENT ADAPTENT LE LANGAGE SUR LES ODD POUR MIEUX RENDRE COMPTE DES EXPÉRIENCES VÉCUES, DES CULTURES ET DES RÉALITÉS QUOTIDIENNES DES GROUPES ET DES COLLECTIVITÉS QUE LES PROJETS TENTENT D'ATTEINDRE, LA COMPRÉHENSION ET LA MOBILISATION DES COLLECTIVITÉS SONT ACCRUES.

Le Programme a contribué à sensibiliser davantage aux ODD et a l'occasion également d'approfondir la priorité qu'il accorde au principe suivant lequel « personne n'est laissé pour compte ». Les informateurs clés bénéficiaires de financement ont parlé de l'adaptation de leur utilisation du langage sur les ODD, notamment par la voie d'un langage simple, afin de mieux interpeller les diverses collectivités. Par exemple, la solution consistant à ne plus répartir les ODD en 17 thèmes pourrait mieux correspondre à la vision interconnectée de la durabilité qu'ont les groupes autochtones, ce qui favoriserait une mobilisation plus significative.

TROISIÈME LEÇON RETENUE : L'ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS DE CONFIANCE ET DE RELATIONS SOLIDES EXIGE DU TEMPS ET DES RESSOURCES DÉDIÉES AUX PROJETS. LORSQUE LES BÉNÉFICIAIRES DE FINANCEMENT ENTAMENT DES ÉCHANGES AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES TÔT ET SOUVENT PENDANT L'ÉLABORATION DU PROJET, CELA OUVRE LA VOIE À UNE PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE PLUS POUSSÉE, À DES POSSIBILITÉS DE LEADERSHIP ET À UNE INTÉGRATION PLUS SIGNIFICATIVE DES CONNAISSANCES ET DES ENSEIGNEMENTS AUX PROJETS ODD.

Les rapports finaux des projets et les entrevues menées avec les bénéficiaires de financement font ressortir la nécessité de mobiliser les communautés autochtones tôt et souvent tout au long de la conception et de l'élaboration du projet afin d'assurer l'exactitude des réflexions des communautés que les projets cherchent à mobiliser et à servir. Pour les communautés autochtones, cela comprend l'inclusion des voix et des enseignements autochtones dans les discussions et la recherche, ainsi que dans la conception et le leadership du projet. Il est possible d'appuyer davantage le leadership autochtone dans l'avancement des ODD en favorisant l'harmonisation avec les perspectives autochtones en matière de durabilité et de réconciliation. Le soutien aux initiatives dirigées par les Autochtones ou aux projets qui établissent des partenariats plus structurés avec des organisations autochtones pourrait aider à renforcer leur rôle de partenaires clés dans la mise en œuvre du Programme 2030. De plus, de nombreux bénéficiaires de contributions ont souligné à quel point il était important d'inclure un éventail diversifié d'intervenants dans les projets afin d'assurer une approche multidimensionnelle à l'égard du travail lié aux ODD. En reconnaissant cette perspective élargie, on contribue à faire en sorte que les interventions soient inclusives et pertinentes pour les communautés.

Les bénéficiaires de subventions ont souligné la nécessité de collaborer de façon significative avec les organisations et les communautés dirigées par des Autochtones dans le cadre de projets, ce qui demande souvent plus de temps que ce que permettent les cycles de subventions à court terme (d'une durée moyenne d'un an). Les informateurs clés ont mentionné le temps et le soin nécessaires pour écouter les besoins et les objectifs des personnes et des communautés afin d'assurer une collaboration mutuellement avantageuse dans le cadre des projets. De plus, le fait d'être souple, d'abandonner une approche « universelle » aux fins de la conception et de la mise en œuvre des projets et d'être disposé à adapter le langage des ODD pour tenir compte des perspectives culturelles est considéré comme favorisant une mobilisation plus significative et respectueuse.

Les fonctionnaires d'EDSC ont affirmé que, lors des consultations menées auprès des intervenants, on a reconnu que les défis liés à la mobilisation des communautés autochtones et des populations vulnérables nécessitent plus de temps et de ressources. Par conséquent, le Programme a modifié les paramètres de financement du quatrième appel de propositions – volet de subventions afin de prolonger la durée des projets à 2 ans et de hausser le financement.

6. Conclusion et observation

Dans l'ensemble, l'évaluation a révélé que le Programme, grâce aux projets financés, semble atteindre les résultats escomptés à court terme.

La grande souplesse du Programme a permis aux organisations de mettre en œuvre des initiatives à multiples facettes qui ont souvent atteint de nouveaux publics et mobilisé les intervenants de divers secteurs et sur diverses plateformes. Elle a également permis aux organisations de tirer parti de leurs réseaux et de leurs domaines d'influence existants, ce qui a mené à des progrès dans 3 domaines clés : sensibilisation accrue du public aux ODD, renforcement des partenariats et des réseaux, et approches innovantes pour relever les défis associés au développement durable.

L'un des points forts des projets financés a été leur capacité à mobiliser les groupes méritant l'équité et les populations vulnérables. Certains projets axés sur les collectivités locales ont permis à divers groupes de stimuler le changement dans leur propre région en les dotant des outils dont ils avaient besoin pour diriger des initiatives locales en matière d'ODD ou en offrant un financement à de petits organismes pour répondre aux ODD dans des contextes plus ciblés. De plus, d'autres projets ont établi des plateformes accessibles pour la collaboration intersectorielle. L'un des principaux points à retenir a été l'importance de combler l'écart entre les efforts mondiaux et nationaux en matière d'ODD et les solutions locales axées sur le contexte pour s'assurer que les initiatives d'ODD demeurent inclusives et intersectionnelles.

Un autre résultat des projets financés a été l'intégration des perspectives et des connaissances autochtones. Les projets ont adopté 2 approches principales en matière de mobilisation des Autochtones : intégrer de façon significative les perspectives autochtones au travail lié aux ODD et renforcer les capacités au sein des communautés autochtones en fournissant un soutien financier et fondé sur les ressources. Ces efforts ont permis d'harmoniser les initiatives relatives aux ODD avec les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, favorisant des approches collaboratives et communautaires en matière de développement durable.

Dans l'ensemble, le Programme de financement des ODD a joué un rôle dans la mobilisation de divers acteurs, le renforcement des réseaux et la promotion de l'innovation dans les progrès du Canada vers le Programme 2030. Bien que le Programme n'ait pas été explicitement conçu pour réaliser des progrès directs à l'égard d'ODD individuels, il a permis aux organismes financés de contribuer à l'avancement des ODD par la sensibilisation, le renforcement des capacités et l'établissement de partenariats.

6.1 Observation

L'évaluation a permis de formuler l'observation suivante, qui pourrait être utile au Programme et aux bénéficiaires de financement à l'avenir.

**FAVORISER LE PARTAGE DES CONNAISSANCES ET LA COLLABORATION ENTRE LES BÉNÉFICIAIRES DE FINANCEMENT
AFIN DE PARTAGER LES PRATIQUES EXEMPLAIRES ET LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'EXPÉRIENCE**

Le Programme a favorisé la création de partenariats dans le cadre de projets individuels, rendant ainsi possible le renforcement des liens entre les bénéficiaires de financement qui travaillent sur des thèmes connexes. Toutefois, les bénéficiaires de financement ont parlé d'occasions limitées de collaborer et d'échanger des points de vue sur les activités de chacun. L'Unité des ODD d'EDSC a la possibilité de jouer un rôle de leadership dans l'organisation des activités d'échange de renseignements entre les bénéficiaires de financement afin de mieux documenter les pratiques exemplaires et les enseignements tirés de l'expérience.

7. Annexe A : Questions d'évaluation

L'évaluation répond aux questions suivantes :

1. Quelle est la pertinence du Programme de financement des ODD au sein de l'écosystème des ODD du Canada et quel est le rôle du Programme dans le soutien de la mise en œuvre des ODD suivant une perspective de l'ensemble des ordres du gouvernement et de la société ?
2. Dans quelle mesure les activités financées par le Programme ont-elles appuyé les objectifs escomptés à court terme ?
3. Comment les projets de subventions et de contributions ont-ils appuyé et amplifié les progrès réalisés à l'égard du Programme 2030, y compris auprès des groupes méritant l'équité et des populations vulnérables, pour s'assurer que personne n'est laissé pour compte ?
4. Comment les projets de subventions et de contributions ont-ils permis d'intégrer les peuples autochtones en tant que partenaires clés dans la mise en œuvre du Programme 2030 aux activités du gouvernement du Canada ?
5. Comment les efforts actuels de collecte de données éclairent-ils les progrès du Programme vers l'atteinte de ses objectifs ?

8. Annexe B : Comparaison des objectifs du gouvernement du Canada et des objectifs du Programme de financement des ODD pour faire progresser les ODD

OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT DU CANADA	SOURCE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME
Ne laisser personne pour compte en faisant progresser l'égalité entre les sexes et la diversité	• Renforcer les partenariats avec les Canadiennes et Canadiens, y compris les provinces et les territoires, les municipalités, les organismes à but non lucratif, le milieu universitaire, le secteur privé, les peuples autochtones, les femmes, les jeunes et les populations vulnérables ou marginalisées (profil d'information sur le rendement), et accroître leur mobilisation. • Des personnes faisant partie de groupes sous-représentés ont été jointes, y compris les Autochtones; les femmes et les filles; les populations immigrantes et réfugiées; les personnes en situation de handicap; membres de la communauté 2ELGBTQI+ (profil d'information sur le rendement). • Appuyer les communautés de langue officielle en situation minoritaire (grille d'évaluation du financement des contributions de l'appel de propositions de 2019).
Réconciliation avec les peuples autochtones au moyen de partenariats et grâce à l'autodétermination/Promouvoir la réconciliation avec les peuples autochtones dans le contexte du Programme 2030	• Favoriser le savoir traditionnel autochtone sur le développement durable (Modalités générales). • Établir les peuples autochtones en tant que partenaires clés (Modalités générales). • Intégrer les connaissances autochtones et locales aux approches pour réaliser le Programme 2030 (grille d'évaluation du financement des contributions de l'appel de propositions de 2019).
Harmoniser les efforts nationaux et internationaux pour atteindre les ODD	• Reconnaître et promouvoir les initiatives de mobilisation à l'échelle internationale, nationale, infranationale ou locale qui mobilisent les actifs et développent les capacités et les ressources nécessaires à l'action (Modalités générales).
Favoriser le leadership, la gouvernance et la cohérence des politiques	• Reconnaître et appuyer la capacité des organisations à déterminer et à traiter les priorités en matière de développement durable (Modalités générales).

OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT DU CANADA	SOURCE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME
	• Réunir les intervenants pour formuler des commentaires et des points de vue sur les options de la Stratégie nationale (paramètres de financement).
Sensibilisation, mobilisation et partenariats	• Favoriser les partenariats et les réseaux pour aborder le développement durable et les enjeux sociaux, économiques et environnementaux existants et émergents (Modalités générales). • Sensibilisation accrue du public (Modalités générales).
Assurer la responsabilisation, la transparence, la mesure et la production de rapports	• Établir des cadres de responsabilisation pour soutenir la mesure de l'impact et de la démonstration des progrès des ODD (grille d'évaluation du financement des contributions de l'appel de propositions de 2019). • Élaborer de nouvelles façons de mesurer l'incidence des indicateurs des ODD (grille d'évaluation du financement des contributions de l'appel de propositions de 2019).
Investir dans les ODD	• Profil d'information sur le rendement.